

AGREGATION EXTERNE D'ALLEMAND

EPREUVE ORALE DE GRAMMAIRE

Direction de travail

**Jean-Jacques Briu
Professeur à Paris X – Nanterre**

I. REPÈRES ET CONSEILS GÉNÉRAUX

1. Caractéristiques de l'épreuve orale de grammaire
2. Les sujets des sessions 2000 à 2005
3. La session de 2008
4. Éléments de bibliographie

II. ENTRAÎNEMENTS PROPOSÉS

1. Que faire et comment pour se préparer

2. Traitement commenté de cinq sujets

- 2.1 *La place du verbe*
- 2.2 *Les « pronoms personnels »*
- 2.3 *Les compléments de temps*
- 2.4 *Les Groupes à l'infinitif*
- 2.5 *Le discours rapporté*

3. Traitement bref de cinq sujets (“drafts”)

- 3.1 *Les Groupes Conjonctionnels*
- 3.2 *La négation*
- 3.3 *Les participes et les Groupes participiaux*
- 3.4 *Les Groupes prépositionnels*
- 3.5 *Le passif*

4. Devoirs à renvoyer : écrit et oral (nouveau)

- 4.1 Deux exposés écrits
- 4.2 Deux exposés oraux

I. REPÈRES ET CONSEILS GÉNÉRAUX

1. Caractéristiques de l'épreuve orale de grammaire

Le temps de préparation est d'une heure pour les deux épreuves de version ET de grammaire.

L'ordre de passage des épreuves prévoit **d'abord la version orale** (30 minutes) et **ensuite la grammaire** (10 minutes), qui utilise le même texte de support ; **discussion** : 10 + 10 minutes. Le candidat est ainsi amené à réfléchir sur le sens d'un texte, les vecteurs de ce sens et sur des différences entre le français et l'allemand. Tenez compte, dans votre exposé, de cette situation de contrastivité, c'est-à-dire de mise en rapport, de comparaison.

Le libellé des questions est constant :

« Vous étudierez dans ce texte (le / la / les) XXX. »

La consigne renvoie bien au texte précis dont vous disposez et aux faits de langue qu'on peut y trouver et qui sont relatifs à la question.

La présence dans le libellé de guillemets encadrant un terme, par ex. :

Vous étudierez dans ce texte les « pronoms »

vous invite à être prudent devant cette dénomination et à considérer les problèmes de définition et de conception des termes qu'on appelle d'une façon générale « pronoms ».

La présence d'un *slash* (.../...) signifie qu'il est possible de désigner un élément par plusieurs termes, et que le candidat a le libre choix du terme qui lui convient ; par ex. :

« les particules illocutoires / modales »

doit être compris comme : « les éléments ou unités linguistiques désignés sous le terme de particules illocutoires OU BIEN modales ».

La durée de l'épreuve est de vingt minutes partagées

en dix minutes d'exposé et en dix minutes d'entretien avec le Jury. L'exposé est (très) court ; ce n'est pas une facilité, mais une difficulté certaine étant donné les exigences au niveau de l'agrégation.

Mais l'entretien a de l'importance pour l'évaluation globale de l'épreuve. Ainsi le candidat qui a fait un exposé lacunaire ou hors sujet n'a pas tout perdu ; à partir des questions posées par le Jury, il lui est toujours possible de reconsidérer ce qu'il a dit au cours de l'exposé, de compléter ou de rectifier certaines erreurs ou oublis ; le Jury prend toujours en compte les progrès.

Les buts de l'épreuve :

il s'agit pour le candidat de montrer qu'il possède des compétences en matière d'analyse grammaticale : des notions, des outils, de la méthode, des capacités à définir et à analyser des faits donnés dans un (con)texte donné. Ces compétences sont celles d'un futur enseignant. Il s'agit pour le Jury de vérifier et d'évaluer toutes ces compétences.

Les exigences, habituelles à ce niveau, sont celles de cohérence et de rigueur dans la démarche de l'analyse.

Le Jury accepte différentes optiques d'exposition de même que toutes les terminologies, à la

seule condition qu'elles soient cohérentes et adéquates au texte donné et ... que le candidat soit à même d'explicitier celles qu'il utilise. Cela requiert toujours un effort de définition et de clarification. En tout état de cause, il évitera les catalogues et les longues énumérations linéaires. Le plus souvent, les sujets proposés recèlent de réels problèmes de description ; la confrontation des définitions devrait rendre les présentations plus dynamiques ; ce qui rend un exposé intéressant et fructueux, c'est la qualité de sa problématique.

La terminologie :

l'épreuve de grammaire n'est pas une épreuve de terminologie, mais d'analyse grammaticale. Le candidat a le choix des dénominations, mais elles doivent lui permettre de montrer qu'il a une vision cohérente du système de l'allemand. La terminologie correspond, en fait, à cette exigence de cohérence du discours grammatical ; elle exprime un certain nombre d'outils nécessaires du savoir théorique, mais également l'application de ce savoir à des faits particuliers.

La qualité de l'exposé entre en considération :

le candidat ne doit pas présenter une question de cours, ni faire un exposé strictement théorique, ni s'abandonner à une paraphrase du texte ; traduire ou gloser n'est pas expliquer ! Toutes ces mises en garde sont tirées de l'expérience vécue à chaque session.

Le candidat ne doit pas hésiter à montrer certaines difficultés que présente l'analyse et, autant que possible, tenter de dégager une problématique. Les solutions théoriques ne sont pas toujours disponibles (elles font parfois débat parmi les chercheurs !), mais ce qui importe alors est bien de montrer clairement la complexité de la question.

2. Les sujets des sessions 2000 à 2005

L'épreuve orale de grammaire existe sous sa forme actuelle depuis 1997. Je restitue ci-après dans l'ordre alphabétique les listes des sujets des dernières sessions afin que vous ayez une idée précise des sujets réellement posés. Ces données doivent vous permettre de procéder à des vérifications de vos connaissances et faciliter votre préparation. Le sujet proposé se lit ainsi : « Etudiez / Analysez XXX dans le texte ci-après. »

Liste des sujets proposés en **2000** (41 titres)

- *aber* (les emplois de)
- adjectifs dérivés (les)
- *als* et *wie* (les emplois de)
- *auch* (les emplois de)
- *auf* (les emplois de)
- cas " d'après dernière position " (les)
- causalité (les expression de la)
- charnières du discours (= les argumentatifs) (les)
- commentative (la fonction)
- construction argumentative (la)
- coordination (la)
- *da* (les emplois de)
- deux points (la fonction des)
- discours rapporté (le)
- *es* (les emplois de)

- génitif (les emplois du)
- groupes conjonctionnels complétifs (les)
- groupes conjonctionnels de temps (les)
- groupes infinitifs (les)
- groupes participiaux (les)
- groupes prépositionnels réduits (ou pronominalisés) : *da...* (les)
- *in* et *auf* (les emplois de)
- *jedenfalls* et *doch*
- lexèmes nominaux composés (les)
- lexèmes nominaux dérivés (les)
- modalisateurs et appréciatifs (les)
- modalisation (la)
- modulateurs de mise en relief (les)
- négation (la)
- noms et adjectifs (les)
- *nun* (les emplois de)
- particules illocutoires (les)
- particules illocutoires *ja* et *etwa* (les)
- passif (le)
- passif (l'expression du)
- relatifs (les groupes)
- relatifs et conjonctionnels (la position des groupes)
- subjonctif (les emplois du)
- verbes modaux (les)
- *wie* (les emplois de)
- *wenn* (les emplois de)

Liste des sujets proposés en **2001** (37 titres)

- *allerdings*
- *als* (les emplois de) **
- *auch* (les emplois de)
- charnières du discours à visée argumentative (les) **
- comparaison (la)
- coordonnants *und*, *oder*, *aber* (les)
- *da-* (la fonction des lexèmes commençant par)
- discours rapporté (le) **
- *doch* (les emplois de)
- *es* (les emplois de) **
- expression de la modalité (l')
- génitif (les emplois du)
- groupes circonstanciels de temps (les)
- groupes infinitifs (les) **
- groupes participiaux (les) **
- groupes relatifs (les) **
- infinitifs substantivés (les)
- interrogatives globales et partielles (les)
- lexèmes nominaux composés (les) *
- lexèmes nominaux dérivés de verbes (les) *
- modulateurs de mise en relief (= particules de focalisation) *

- modalisation (l'expression de la)
- *noch* (les emplois de)
- *nun* (les emplois de) *
- occupation de la 1ère place au début des différents paragraphes (l'
- pronoms *sich* (la nature des différents)
- particules illocutoires (particules interactives) (les) *
- passif (le) *
- phénomènes d'après dernière position (les) *
- pronoms relais (les) *
- *so* (les emplois de)
- *sollen* (les emplois de)
- subjonctifs 1 et 2 (l'emploi des) *
- *über* (les emplois de)
- verbes modaux (les) *
- *während* et *indem* (les emplois de)
- *wie* (les emplois de) *

Liste des sujets proposés en **2002** (37 titres)

- adjectifs (les)
- “ adverbess ” (les)
- attributs (les)
- compléments de manière (les)
- concession (la)
- coordination (la)
- datif (le) *
- *doch & noch* *
- éléments à gauche de la base nominale (les)
- épithètes (les)
- *es* ***
- expansions à droite de la base nominale (les)
- génitif (le) *
- graduation (la)
- groupes conjonctionnels (= subjonctionnels) (les)
- groupes participiaux (les) ***
- groupes verbaux relatifs (les) *
- infinitifs et groupes infinitifs ***
- lexèmes nominaux dérivés (les) *
- modalité et modalisation^{oo}
- modulateurs / particules de mise en relief *
- négation (la)
- nominalisations (les)
- parfait (Perfekt) (le)
- particules illocutoires *
- passif (le) ***
- prépositions régissant le datif (les)
- préverbes (les)
- “ pronoms ” (les)
- quantification (la)

- relations temporelles (les)
- *sich*
- temps verbaux (les)
- *über* *
- “ *W- Wörter* ” (les)
- *wenn, als & wie*
- *zu*

Liste des sujets proposés en **2003** (50 titres)

- "adverbes" (les) *
- (adverbes) connecteurs / charnières du discours (les)
- anaphore ≠ cataphore
- appositions, incises et constructions détachées
- catégories du groupe verbal (les)
- comparaison (la)
- compléments de lieu / relations spatiales (les)
- compléments de temps (les)
- concession (la)
- conjugaison (la)
- constructions détachées / (appositions) (les)
- datif (le) ***
- "discours rapporté" (le) *
- épithètes (les) °
- expansions à droite de la base nominale (les) *
- expansions à gauche de la base nominale (les) *
- génitif (le) ***
- genre des substantifs (le)
- graduation (la) *
- groupe participial (le) ***
- groupes nominaux complexes (les)
- groupes prépositionnels (les)
- groupes verbaux dépendants (les)
- groupes verbaux relatifs (les) ****
- infinitifs (les) *
- lexèmes adjectivaux complexes (les)
- lexèmes nominaux composés (les)
- lexèmes nominaux dérivés (les) *
- lexèmes verbaux complexes (les)
- LSC / invariables non ad-verbaux (les)
- marquage du groupe nominal
- modalité (la)
- modulateurs ** / particules de mise en relief & (adverbes)
- modalisateurs et modaux °
- négation (la) ***
- *noch & schon*
- nominalisations / substantivations (les) °
- participes (les) *
- participes 2 (les) **

- particules illocutoires / modales & (adverbes) modalisateurs et modaux (les) °
- passif (le) ***
- position pré-V2 (la)
- "pronoms" personnels (les) ***
- *schon, erst & nur*
- *sich* *
- *so*
- subjonctif (le) **
- temps verbaux (les) ***
- "*W-Wörter*" (les) ***

Liste des sujets proposés en **2004** (37 titres)

- Adjectifs
- "adverbes" *
- *Als* *
- Anaphore et cataphore *
- Appositions, incises et constructions détachées ***
- Bases nominales
- Compléments circonstanciels
- Compléments de temps *
- Coordinateurs & charnières de discours / connecteurs ***
- Éléments hors construction
- Épithètes *
- Génitif ***
- Graduation et comparaison ***
- Groupes prépositionnels *
- Groupes prépositionnels à membre pronominalisé
- Groupes subjonctionnels / conjonctionnels
- Groupes verbaux dépendants
- Groupes verbaux relatifs ***
- Incises et constructions détachées *
- Infinitifs ***-
- Infinitifs et participes
- Irréel
- LSC / invariables
- LSC / invariables non ad-verbaux *
- Modalité ***
- Modalité et modalisation *
- Modulateurs / particules de mise en relief ***
- Participes ***
- Passif ***
- Présentation du discours autre / discours rapporté ***
- "pronoms" ***
- *Schon & erst* *
- Structure des groupes nominaux complexes
- Temps et modes verbaux
- Temps verbaux ***
- virgule

Liste des sujets proposés en **2005** (51 titres)

- Adjectifs *
- Adjectifs substantivés et dérivés
- "adverbes" *
- Auxiliaires
- Auxiliaires *sein – haben – werden*
- Catégories de l'identification / la définitude & la quantification
- Compléments de lieu
- Compléments de temps *
- Coordinateurs & charnières de discours / connecteurs ***
- Datif
- Degré et comparaison***
- Discours rapporté / Présentation du discours autre
- Éléments à gauche de la base nominale
- Épithètes *
- *Erst – gerade – noch*
- *Es*
- *Es & das*
- Expansions à droite de la base nominale
- Génitif ***
- Genre des substantifs
- Graduation
- Groupes prépositionnels *
- Groupes verbaux dépendants *
- Groupes verbaux relatifs ***
- Infinitifs ***
- Irréel *
- Lexèmes nominaux
- Lexèmes nominaux complexes *
- LSC / invariables autonomes / non liés
- LSC / invariables mots du discours
- LSC / invariables non ad-verbaux *
- Marquage du groupe nominal
- Modalité ***
- Modalité et modalisation ***
- Modulateurs / particules de mise en relief ***
- Occupation de la position Pré-V2
- Participes ***
- Particules illocutoires / modales & modulateurs / Particules de mise en relief
- Passif ***
- Place du verbe
- Préfixes verbaux et préverbes / particules verbales
- Prépositions
- "pronoms" ***
- Pronoms personnels
- Structure des groupes nominaux
- Subjonctif

- Temps et modes verbaux ***
- Thème– Phème – Rhème / champ 1, champ 2, champ 3
- *Über & unter*
- virgule *
- *Wie & als*

Bref commentaire :

Dans tous ces sujets, les questions de **morpho-syntaxe** dominant très largement (90 %) ;
les sujets généraux sont assez nombreux (le génitif, les Participes, les temps verbaux, les épithètes, les groupes prépositionnels, les "adverbes" ou les infinitifs...)

Moins de 5 % des sujets portent clairement sur le discours et le texte ;

Moins de 5 % des sujets portent sur le lexique et la sémantique.

J'ai indiqué les sujets les plus récurrents par *** et les sujets d'une session précédente par * quand ils sont reconduits.

3. La session de 2008

Je me réfère ici au rapport de jury et en particulier au rapport sur l'épreuve de *Grammaire* présenté par Jacques ATHIAS. Je lui emprunte les données statistiques ci-dessous et souligne quelques points critiques essentiels des prestations.

3.1 Données statistiques

Candidats interrogés : **69**

Notes obtenues : 20 : x**1** ; 15 à 18 : x**8** ; 12 à 14 : x**10** ; 10 à 11 : x**9** (total 28 / 69)
08 à 09 : x**13** ; 05 à 07 : x**16** ; 0,25 à 04 : x**12** (total 41 / 69)

Moyenne des notes : **08,6** (8,8 en 2007 ; 9,4 en 2006 ; 6,8 en 2005 ; 6,6 en 2004)

Liste des sujets proposés (x 24 ; soit les mêmes – moins 5 – qu'en 2008) :

- L'occupation de la première place dans les énoncés
- Structures appositives et incises
- la négation / l'expression de la négation / *nicht*
- les particules de focalisation (modulateurs de mise en relief)
- les charnières de discours (coordinateurs et connecteurs)

- les groupes verbaux dépendants
- le jeu des temps et modes
- le passif / l'expression du passif
- la modalité / L'expression de la modalisation / Modalité et modalisation / Modes, modalité et modalisation
- les groupes infinitifs

- les groupes prépositionnels : formes et fonction
- le degré et la comparaison
- la fonction graduative
- focalisation et graduation

- l'expression du temps
- les compléments de lieu

- les bases nominales dérivées et composées
- la structure des groupes nominaux / les groupes nominaux complexes
- les expansions à droite des GN
- la déclinaison du GN avec épithète(s)
- le groupe adjectival dans ses différentes formes et fonctions
- le groupe participial dans ses différentes formes et fonctions
- les « pronoms »
- les groupes verbaux relatifs

3.2 Critique des exposés

– Définition du sujet :

il faut indiquer les limites et les enjeux de la question proposée, puis donner une définition précise de ses termes. On regrette qu'elle soit souvent "vague et superficielle", dûe à une connaissance vague de la théorie des Groupes syntaxiques (J. Fourquet) ; elle révèle aussi une terminologie grammaticale floue.

– Développement du sujet :

les éléments à analyser doivent faire l'objet d'une classification, et celle-ci doit être annoncée (nature, fonction, comportement syntaxique, aspect sémantique...) ; il n'est pas possible de se limiter à lister des éléments du texte ; il n'est possible d'étudier tous les éléments du sujet que contient le texte que si leur nombre n'est pas très élevé

– Conclusion de l'exposé :

trop souvent, elle n'est que la répétition de... l'introduction ; la conclusion devrait "élargir les perspectives du sujet", mettre si possible "en relation grammaire et thématique" du texte.

Quand elle était "correctement préparée", l'épreuve de grammaire a donné lieu à d'excellentes prestations : exposés "bien construits et convaincants" et aussi entretien "très enrichissant".

3.3 Enseignements pour la préparation de l'épreuve

Effectuer une véritable préparation de cette épreuve.

Acquérir une terminologie et des concepts grammaticaux solides.

Connaître la théorie des Groupes syntaxiques.

Veiller à la cohérence de l'exposé (non contradictions).

Expliquer des faits de langue que contient le texte et non en faire un simple inventaire.

Les sujets sur les groupes syntaxiques dominent largement (44%) devant les sujets concernant l'ensemble de l'énoncé (24%).

4. Eléments de bibliographie : 3 grammaires, 1 revue, 2 ouvrages spécialisés

4.1 Trois grammaires

• **Janitza, Jean & Samson, Gunhild**, 1986, 1994 (2e éd. refondue et augmentée). *Pratique de l'allemand de A à Z*. Paris, Hatier, 415 p.

Grammaire alphabétique et avec des exercices corrigés, utile pour une révision générale rapide des connaissances grammaticales ; elle permet ainsi de vérifier de nombreux points particuliers. Au niveau de l'agrégation, on peut toutefois supposer que la majorité des points traités sont déjà assez bien assimilés.

• **Bresson, Daniel**, 1988. *Grammaire d'usage de l'allemand contemporain*. Paris, Hachette, 348 p.

Je la conseillerais à ceux qui ont besoin d'abord d'une (re)mise à niveau.. Elle est beaucoup moins volumineuse et plus lisible que l'ouvrage de référence de Schanen & Confais ; moins approfondie et moins détaillée, elle concentre des données essentielles.

- **Schanen, François & Confais, Jean-Paul**, 1986, 1989. *Grammaire de l'allemand. Formes et Fonctions*. Paris, Nathan., 608 p.

Elle reste la grammaire de référence de tout germaniste digne de ce nom. Elle est aussi complète que la grammaire allemande de Duden, mais elle lui est très supérieure sur le plan scientifique. Elle possède un index assez complet qui permet de la consulter avantageusement. Il reste indispensable — surtout au niveau de l'agrégation — d'en faire l'acquisition... et d'en user régulièrement.

4.2 Une revue spécialisée

- “**Les Nouveaux Cahiers d'Allemand**”, Nancy, Association des NCA, 4 numéros par an.

Abonnement annuel étudiant 17 €. Prix de vente au N° : 9,50 €. Pour commander : précisez ce que vous voulez, joignez un chèque libellé à l'ordre des “Nouveaux Cahiers d'Allemand” et adressez le tout à Madame METRICH, Association des N C A, 18 rue d'Iéna — 54630 Richardménil.

Deux ouvrages spécialisés

- **Der Grosse DUDEN**. (Band 9) 1985. *Richtiges und gutes Deutsch*.

Il s'agit de la dernière édition de l'ouvrage d'abord appelé *Hauptschwierigkeiten*, puis *Zweifelsfälle der deutschen Sprache*. Il est indispensable pour résoudre les [multiples] difficultés ponctuelles de l'allemand.

- **Métrich, R. & Faucher, E. & Courdier, G.** : *Les Invariables Difficiles. Dictionnaire allemand-français des connecteurs, interjection et autres « mots de la communication »*. 4 tomes. Nancy, Association des Nouveaux Cahiers d'Allemand.

Tome 1 (320 p.) : Introduction (présentation générale du domaine et des types de mots et de fonction à l'œuvre dans ce domaine) + traitement de 18 mots, dont aber, ach, allerdings, also, auch, ausgerechnet, ausserdem.. Prix 11,50 € franco (port compris).

Tome 2 (373 p.) : Traitement de 27 mots entre B et G. dont besonders, denn, doch, durchaus, eben, einfach, erst, freilich, gar, gerade et geradezu. Prix 11,50 € franco.

Tome 3 (405 p.) : Traitement de 32 mots entre G et N, dont glatt, gleichsam, immerhin, meinewegen, nachgerade, nämlich, noch, nun, nur et nur so. Prix 11,50 € franco.

Tome 4 (388 p.) : Traitement de 37 mots entre O et Z, dont obendrein, ohnehin, praktisch, recht,... wirklich, wohl, zumindest, zwar. Prix 15 € franco. Mme Régine Métrich, Association des NCA — 18, rue d'Iéna — 54630 Richardménil. tél. + fax 03 83 25 65 94.)

- **Métrich, René** : *Initiation au commentaire grammatical*, notamment les pages 1-36, Nancy, Association des Nouveaux Cahiers d'Allemand.

II. ENTRAÎNEMENTS PROPOSÉS

1. Que faire et comment pour se préparer

On peut faire un choix stratégique : définir le travail de préparation à l'épreuve en partant des exigences et des contraintes de sa présentation le jour de l'oral.

1.2 *Une épreuve orale courte*

Vous serez donc attentif au temps dont vous disposez : lors de la préparation, le jour J, vous veillerez à ne pas consacrer tout votre temps – une heure – à la traduction, au risque de devoir improviser pour l'épreuve de grammaire, exercice toujours périlleux et à l'expérience très coûteux.

Il faut impérativement que vous utilisiez les **dix minutes** attribuées à votre exposé, sans les dépasser ; vous laisserez ainsi au Jury un temps suffisant pour quelques questions rectificatives et / ou complémentaires. C'est le temps du Jury qui est limité à **vingt minutes** au total. Si vous ne parlez que cinq minutes, cela sera sans doute jugé insuffisant, mais huit minutes peuvent suffire : tout dépend de votre débit de paroles, de votre concision, etc.

1.3 *Une épreuve orale exigeante*

Les listes de sujets des dernières sessions de concours ne sont pas un ensemble clos. Elles vous donnent une information réelle, mais de nouveaux sujets apparaîtront à la prochaine session. Toutefois, vous tiendrez compte des sujets fortement récurrents.

Même si la formulation du sujet paraît simple – voire surtout dans ce cas-là – soyez très attentif à cette formulation et commencez prudemment par ... réfléchir encore! Le Jury n'attend sûrement pas la reproduction d'un chapitre ou d'un sous-chapitre d'une grammaire. Il attend que vous fassiez un examen raisonné de faits linguistiques présents **dans le texte donné** (il s'y trouve de trois à quatre occurrences en moyenne).

Vous ne devez donc, en aucune façon, faire un commentaire général et anonyme, mais commenter de façon personnelle et précise les faits de langue ou les faits de discours donnés d'un texte donné. Pour cela, toutes les démarches sont admises, mais il est indispensable que vous annonciez très brièvement celle que vous adoptez, pour quelles raisons, et que vous souligniez les points essentiels pour conclure brièvement. En tout état de cause, votre démarche doit être cohérente.

Il est notamment hors de question que vous vous borniez à accumuler une série d'observations dans l'ordre linéaire du texte ou dans une pure association d'idées. Il faut expliquer, faire un exposé raisonné et non pas lister ou paraphraser.

Dès votre introduction, définissez les notions en question, soulevez déjà d'éventuels problèmes ; annoncez l'ordre de votre démarche, son sens, son avantage didactique (par ex. morphologique, syntaxique, sémantique ; ou bien : syntaxique et sémantique ; ou morpho-syntaxique, puis textuel ; ou encore : formel puis sémantique ; ou bien : chronologique, puis synthétique, etc.)

Si la question posée s’y prête vraiment – mais seulement dans ce cas – ne manquez pas d’exploiter la contrastivité de l’allemand et du français : les similitudes ou/et les différences de structures de signification, et les difficultés de traduction, la moyens linguistiques particuliers qui sous-tendent une signification, une construction textuelle...

Dans une conclusion, résumez les points forts de votre exposé ; le cas échéant, évoquez seulement un ou deux aspects notoires de la question qui ne sont pas présents dans le texte donné, relevez quelque ouverture sur une autre question.

1.4 Des notes très contrastées

Je vous conseille de lire de près les rapports de Jury. On observe que de (trop) nombreux candidats se sont mal préparés à cette épreuve. Ils ont eu tort de trop négliger cette dimension de leur formation et de leur future profession.

1.5 Accomplir un travail de fond préalable

Pour être en mesure de traiter correctement, dans un temps assez restreint, la question proposée, il est nécessaire que vous possédiez de solides connaissances, ce qu’on appelle les « bases théoriques » ou le « savoir savant ».

Il est aussi nécessaire que vous puissiez vous faire rapidement une idée d’ensemble cohérente de la question à traiter (comment pouvoir enseigner sinon ?). A cette fin, lisez, consultez assidûment une grammaire de bon niveau (voir la bibliographie ci-après).

Vous avez intérêt à découvrir plusieurs façons différentes de traiter les questions.

Pour être efficace, votre préparation foncière devrait débuter sans tarder, à la réception du présent document. Travaillez de préférence en binôme ou en trinôme pour vous rapprocher au mieux des conditions psychologiques de l’oral et bénéficier d’un échange critique.

Votre préparation pourrait comporter trois types d’activité, que vous mènerez de front ou bien successivement :

- 1° en utilisant une grammaire et éventuellement un autre ouvrage, vous préparez des fiches de synthèse qui vous permettront de fixer sur chaque sujet les points de repère essentiels. L’idéal serait de passer en revue les sujets donnés dans les deux dernières sessions.
- 2° Entraînez-vous à reprendre chaque question en retraçant brièvement (l’idéal serait oralement en binôme ou en trinôme) les principaux aspects. C’est un travail de bilan critique ; vérifiez que n’avez rien oublié d’essentiel que vous êtes resté dans le cadre imparti de l’épreuve!
- 3° Dès février-mars – mais au plus tard dès après les épreuves écrites – entraînez-vous, à partir de textes, à élaborer rapidement des exposés (en 10 à 15 minutes) sur un certain nombre de sujets ; échantillonnez les sujets, ne choisissez pas seulement les plus faciles, utilisez éventuellement, pour vous aider, des sujets de devoirs corrigés! Il s’agit, dans cette troisième phase, de développer un savoir faire et un savoir appliquer.

2. Traitement commenté de cinq sujets

1.1 devoir n° 1 : Etudiez **la place du verbe** dans le texte ci-dessous :

Das Jahr des Jammerns – ein Bericht zur Klage der Nation

Wann immer Silvester naht, wird der Vogel des Jahres gekürt. Diesmal fiel die Wahl auf den Uhu, lateinisch *Bubo bubo*. Und so wie es auch eine Blume oder eine Spinne des Jahres gibt, wird stets zu Weihnachten auch das Wort des Jahres verkündet. Würde diese Aufgabe nicht traditionell der Gesellschaft für deutsche Sprache obliegen, sondern den Politikern und den Leitartiklern des Landes – es bestünde kaum Zweifel, welche Vokabel als verbales Leitfossil des Jahres 2004 gelten müsste : das Wort „Jammern“.

„Quer durch alle deutsche Schichten geht ein Jammern, so monoton wie Novemberriesel“, registrierte die liberale „Süddeutsche Zeitung“. „Deutschland nörgelt, zetert, seufzt, greint und weint.“ Eigentlich sei es „merkwürdig, dass das Wort noch nicht in den internationalen Wortschatz eingegangen ist wie etwa ‚the leitmotiv‘ oder ‚le Waldsterben‘: the German Jammer“. Die konservative „Welt“ machte die galoppierende „Inflation des Selbstmitleids“ verantwortlich dafür, dass Deutschland (neben Slowenien) mittlerweile die niedrigste Geburtenrate in der EU aufweist. Die Schuld an der Vergreisung der Republik, schrieb das Blatt, lasteten die zeugungs- und gebärunwilligen Jammerlappen stets dem jeweils anderen an: „Mal sind es die Männer, die nicht im Haushalt helfen, mal die Frauen, die die Väter ausbeuten, mal ist es die Wirtschaft, die keine Rücksicht auf Eltern nimmt, und immer ist es der Staat.“ An ihrem Staat – immerhin einem der reichsten und gerechtesten der Welt – ließen viele Deutsche 2004 kein gutes Haar.

In den USA und in 19 europäischen Ländern bat die Nürnberger Gesellschaft für Konsumforschung im Sommer jeweils 1000 Menschen, die Vertrauenswürdigkeit der Politiker ihres Landes mit Schulnoten zu bewerten. Am negativsten urteilten (neben den Polen) die Deutschen: Sechs, setzen.

Kommunal- und Landespolitiker bekamen den Unmut regelmäßig dann zu spüren, wenn sie in ihrer Finanznot – Kassen leer, Sozialämter voll – irgendwem die Zuschüsse kürzen mussten. „Dann beginnt das Jammern und Klagen“, erfuhr Wiesbadens Oberbürgermeister Hildebrand Diehl, der zum Beispiel die Sportvereine an den Sportplatzkosten beteiligen wollte. Und als das Land Bayern erwog, den Lederhosenträgern in den Trachtenvereinen die Subventionen zu kürzen, notierte ein Reporter: „Die Trachtler jammerten so laut, als ob sie demnächst in Unterhosen durch Städte und Dörfer paradiere müssten.“

Die Larmoyanz der verwöhnten und verzagten Bürger des Landes mit der drittstärksten Volkswirtschaft der Welt nervte nicht zuletzt den Kanzler. Das „Jammern“ müsse aufhören, hatte Gerhard Schröder sich schon zu Jahresbeginn gewünscht. Sein im Frühjahr gewählter Parteivorsitzender Franz Münterfering gab ihm Flankenschutz: „Jammern ist Unsinn und schädlich.“ Kiels Ministerpräsidentin Heide Simonis echote: „Unsere erste Fremdsprache ist Jammern.“

Spiegel Jahres-Chronik (Dez. 2004)

Première réflexion

Il faut prêter attention au libellé du sujet : la place du verbe, et en particulier au terme et à la notion de verbe qui pourrait, sous l'impression d'évidence, conduire à des méprises ; la notion de place est manifestement seconde car elle suppose résolue la question du verbe.

Il s'agit « du » verbe au singulier et non « des » verbes (de ce texte) : on a affaire à la notion générale qu'il faut préciser puisque l'unité grammaticale « verbe » peut apparaître sous une forme simple : geht ou sous la forme complexe de deux ou trois termes qui ne sont pas toujours contigus : ... wird der Vogel des Jahres gekürt.

On sait que dans une phrase le verbe simple à une forme personnelle peut être le premier ou le deuxième ensemble :

Quer durch alle deutsche Schichten geht ein Jammern

Aucun ex. de premier ensemble dans ce texte.

mais que dans une forme complexe (= 'composée') la partie sémantique du verbe est en position finale alors que l'auxiliaire à forme personnelle qui lui est associé occupe la première ou la deuxième place :

(Wann immer Silvester naht,) wird der Vogel des Jahres gekürt

Würde diese Aufgabe nicht traditionell der Gesellschaft für deutsche Sprache obliegen, sondern den Politikern und den Leitartiklern des Landes – es bestünde kaum Zweifel

On sait aussi que dans une « proposition subordonnée » (= sous ensemble d'une phrase, voire sous ensemble d'un constituant de la phrase) la partie conjuguée de la forme verbale occupe la dernière place :

(Wann immer Silvester naht,) wird der Vogel des Jahres gekürt

En tenant compte aussi des conventions grammaticales d'usage, on explicitera le sujet comme il suit : Étudiez les diverses places caractéristiques qu'occupe le verbe simple conjugué ou l'auxiliaire conjugué (d'une forme verbale composée) dans les phrases du texte proposé, et dans les propositions subordonnées que comprennent les phrases. Le noyau de la question est donc les caractéristiques des places verbales conjuguées dans l'ordre linéaire de la parole.

Cette réflexion préalable peut / devrait être présentée comme une introduction à votre exposé.

Elle fait en effet état des indispensables délimitations de la question à traiter et des définitions des termes et notions grammaticaux qu'elle contient.

Plan

Pour la suite de l'exposé, on ne dispose pas d'une grande latitude car les faits de langue s'imposent dans leur nombre et leur rigueur. Il va falloir

- distinguer deux cadres : celui de la phrase autonome, indépendante (= Vollsatz) et celui de la proposition subordonnée.
- dans le cadre de la phrase autonome, distinguer deux places caractéristiques : la 1^{ère} (= V1) et la 2^{ème} (= V2) ; il faudra indiquer les fonctions pragmatiques / discursives de chaque place (quatre en tout). Le texte offre un exemple des deux places, mais pas de toutes les fonctions : le signaler !
- dans le cadre de la proposition subordonnée, on notera la place unique du verbe conjugué, à savoir la dernière ; elle est avec la présence d'un terme subordonnant (= « conjonction de subordination » ou « subjonction ») une marque caractéristique de la subordonnée. Le texte en présente de nombreux exemples.
- signaler rapidement la place du verbe non conjugué, à l'infinitif dans la phrase et la proposition (subordonnée).

Etude des places caractéristiques du verbe simple ou de l'auxiliaire à forme personnelle (= « conjugué ») dans l'unité de la phrase.

Il est entendu que chaque ensemble grammatical (syntaxique ET sémantique) occupe une place, une seule, sur la chaîne parlée (= plan syntagmatique).

– 2e place dans la phrase (V = 2e ensemble ; c'est pour cela qu'on dit aussi « V2 ») :

C'est, de très loin, la plus forte fréquence dans ce texte puisque nous relevons pas moins de 25 occurrences ; le premier ensemble syntaxique / sémantique de la phrase peut avoir une longueur très variable :

ligne 1 : (Wann immer Silvester naht,) wird der Vogel des Jahres gekürt

2

lignes 1-2 : Diesmal **fiel** die Wahl auf den Uhu

2

lignes 30-31 : (Die Larmoyanz der verwöhnten und verzagten Bürger des Landes mit der drittstärksten Volkswirtschaft der Welt) nervte nicht zuletzt den Kanzler.

2

– 1ere place dans la phrase (V = 1er ensemble ; c'est pour cela qu'on dit aussi « V1 »):

Nous n'en trouvons qu'un seul exemple dans le texte (l. 3-5) :

Würde diese Aufgabe nicht traditionell der Gesellschaft für deutsche Sprache obliegen, sondern den Politikern und den Leitartiklern des Landes – es bestünde kaum Zweifel (...)

La 1ere place a une triple fonction.

- Ici, en l'absence de point d'interrogation après 'Landes', elle marque une **hypothèse** ; cette valeur se trouve d'ailleurs renforcée par le mode subjonctif 2 de werden : Würde, qui est associé au lexème verbal à l'infinitif : obliegen. L'hypothèse est une question rhétorique : sa réponse est affirmative et de cette réponse on tire une conséquence ; structure : Question avec V1? + Ja + dann...

- Les deux autres fonctions de la 1ere place – qui sont en fait, de loin les plus fréquentes – ne sont pas attestées dans ce texte ; elles consistent :

soit à 1) poser une question globale (avec pour réponse Ja / Nein / Vielleicht) :

Hast du schon von dem Wort des Jahres gehört?

soit à 2) donner une consigne à l'impératif :

Ruf mich bitte morgen an!

Etude de la place caractéristique du verbe simple ou de l'auxiliaire à forme personnelle (= « conjugué ») dans l'unité de la proposition subordonnée (ou « groupe verbal subordonné » ou « groupe verbal dépendant » ou « groupe subjonctionnel »)

Dans ce cadre-là, on n'observe jamais qu'une seule place pour le verbe conjugué : la toute dernière place :

(Eigentlich sei es „merkwürdig,) dass das Wort noch nicht in den internationalen Wortschatz **eingegangen ist** (lignes 9-10)

(... Hildebrand Diehl,) der zum Beispiel die Sportvereine an den Sportplatzkosten beteiligen wollte (ligne 26)

Cette dernière place est avec la présence d'un terme subordonnant (= « conjonction de subordination » ou « subjonction ») une marque caractéristique de la subordonnée allemande ; (autre marque : la non autonomie de cette proposition).

Remarque : place d'un verbe à forme impersonnelle (infinitif) dans la phrase

Le verbe à forme d'infinitif occupe la dernière place de la phrase (comme le Participe 2) quand le verbe conjugué occupe la première ou la deuxième place :

Kommunal- und Landespolitiker bekamen den Unmut regelmäßig dann zu spüren
[bekamen Kommunal- und Landespolitiker den Unmut regelmäßig dann zu spüren?]

Dans la proposition subordonnée, l'infinif est en avant-dernière position, comme le Participe 2 :

als ob sie demnächst in Unterhosen durch Städte und Dörfer paradieren müssten

Conclusion

• insister notamment sur :

- la fréquence importante dans le texte, mais habituelle, du verbe en 2eme place marquant l'assertion ;
- la particularité de l'allemand à placer le verbe conjugué à la dernière place dans la proposition subordonnée ;

• souligner aussi comme une particularité de l'allemand la place du verbe sémantiquement plein, sous la forme du Participe 2, en fin de phrase, et dire c'est bien là la place de la base de la phrase / la proposition sur le triple plan syntaxique, sémantique et logique.

La compréhension, implicitement, et la traduction en français, explicitement, montrent que la place finale du verbe est le point de départ de la « structure régressive » ou de l' « ordre de base de l'allemand ». Il s'agit d'un fait de langue tout à fait essentiel qu'il faudra soigneusement prendre en compte dans la mise en œuvre didactique auprès des élèves.

devoir n°2

Etudiez Les « pronoms » personnels » dans le texte ci-dessous :

DAS SCHLOSS das erste Kapitel

Es war spätabends, als K. ankam. Das Dorf lag in tiefem Schnee. Vom Schloßberg war nichts zu sehen, Nebel und Finsternis umgaben ihn, auch nicht der schwächste Lichtschein deutete das große Schloß an. Lange stand K. auf der Holzbrücke, die von der Landstraße zum Dorf führte, und blickte in die scheinbare Leere empor.

Dann ging er, ein Nachtlager suchen; im Wirtshaus war man noch wach, der Wirt hatte zwar kein Zimmer zu vermieten, aber er wollte, von dem späten Gast äußerst überrascht und verwirrt, K. in der Wirtsstube auf einem Strohsack schlafen lassen. K. war damit einverstanden. Einige Bauern waren noch beim Bier, aber er wollte sich mit niemandem unterhalten, holte selbst den Strohsack vom Dachboden und legte sich in der Nähe des Ofens hin. Warm war es, die Bauern waren still, ein wenig prüfte er sie noch mit den müden Augen, dann schlief er ein.

Aber kurze Zeit darauf wurde er schon geweckt. Ein junger Mann, städtisch angezogen, mit schauspielerhaftem Gesicht, die Augen schmal, die Augenbrauen stark, stand mit dem Wirt neben ihm. Die Bauern waren auch noch da, einige hatten ihre Sessel herumgedreht, um besser zu sehen und zu hören. Der junge Mensch entschuldigte sich sehr höflich, K. geweckt zu haben, stellte sich als Sohn des Schloßkastellans vor und sagte dann : "Dieses Dorf ist Besitz des Schlosses, wer hier wohnt oder übernachtet, wohnt oder übernachtet gewissermaßen im Schloß. Niemand darf das ohne gräfliche Erlaubnis. Sie aber haben eine solche Erlaubnis nicht oder haben sie wenigstens nicht vorgezeigt."

K. hatte sich halb aufgerichtet, hatte die Haare zurechtgestrichen, blickte die Leute von unten her an und sagte: "In welches Dorf habe ich mich verirrt? Ist denn hier ein Schloß?"

"Allerdings", sagte der junge Mann langsam, während hier und dort einer den Kopf über K. schüttelte, "das Schloß des Herrn Grafen Westwest."

"Und man muß die Erlaubnis zum Übernachten haben?" fragte K., als wolle er sich davon überzeugen, ob er die früheren Mitteilungen nicht vielleicht geträumt hätte.

"Die Erlaubnis muß man haben", war die Antwort, und es lag darin ein großer Spott für K., als der junge Mann mit ausgestrecktem Arm den Wirt und die Gäste fragte:

"Oder muß man etwa die Erlaubnis nicht haben?"

„Dann werde ich mir also die Erlaubnis holen müssen“, sagte K. gähnend und schob die Decke von sich, als wolle er aufstehen.

"Ja von wem denn?" fragte der junge Mann.

"Vom Herrn Grafen", sagte K., "es wird nichts anderes übrigbleiben."

"Jetzt um Mitternacht die Erlaubnis vom Herrn Grafen holen?" rief der junge Mann und trat einen Schritt zurück.

"Ist das nicht möglich?" fragte K. gleichmütig. "Warum haben Sie mich also geweckt?"

Nun geriet aber der junge Mann außer sich. "Landstreichermanieren!" rief er. "Ich verlange Respekt vor der gräflichen Behörde! Ich habe Sie deshalb geweckt, um Ihnen mitzuteilen, daß Sie sofort das gräfliche Gebiet verlassen müssen."

F. Kafka, Fischer 900

Préalables

Le sujet paraît des plus simples – c'est une bonne raison pour se montrer très attentif à sa formulation et commencer par ... réfléchir avec circonspection! Vous savez que, lors de l'épreuve orale, il ne peut en aucun cas s'agir pour le candidat de reproduire tel quel un chapitre de grammaire. La mise entre guillemets de « pronoms personnels » invite ainsi à envisager de façon critique cette dénomination grammaticale ; il faudra considérer les problèmes de définition et de conception des "pronoms" quand ils sont associés à la notion de personne (grammaticale). A cette fin, vous ferez un relevé, puis un examen raisonné des formes pronominales présentes dans le texte de Kafka proposé.

Auparavant, il est indispensable de faire le point de vos connaissances sur les deux notions de pronom et de personne (définition, caractères, fonctions). Vous pourriez partir de la définition générale, la plus répandue du **Pronom** : c'est un élément qui 'remplace', 'représente' un autre élément déjà donné dans le discours, c'est un 'substitut' de groupe nominal notamment, mais aussi d'adjectif ou de verbe ou d'unités de texte parfois assez longues ... ; il existe plusieurs sous-classes de Pronoms : personnels, indéfinis, démonstratifs... Retenons que les dits « pronoms personnels » sont généralement analysés comme une sous-classe de pronoms.

Dans le sujet tel qu'il est posé, ce qui est mis en question, c'est la compatibilité des deux notions : « pronoms » et « personnels » ; la notion de « personne » semble, elle, tout à fait admise, établie. On se demandera donc pourquoi la notion de « pronoms » – qui existe bel et bien ! – devient problématique quand on la rapporte à celle de « personne » grammaticale, linguistique.

Définition de la « **personne** » : on distingue en allemand comme en français (et dans toutes les langues indoeuropéennes) trois personnes. Elles désignent les instances du discours et de l'énonciation. La 1ere est l'expression du locuteur, la 2eme celle de l'allocutaire, la 3eme est le tiers, c-à-d ce qui ne s'assimile ni à la 1ere ni à la 2eme personne.

La 1ere personne est exprimée par le terme **ich** dont le seul sens est : le locuteur, l'instance parlante, la source du discours produit ici et maintenant. La 2eme personne, exprimée par **du**, est le destinataire du discours, celui qui l'écoute et qui est susceptible de répondre ; le rapport entre ich est du est relatif et réciproque ; il caractérise le dialogue ; selon les conventions sociales, celui-ci s'établit sur le mode du tutoiement (ich vs du, **ihr**) ou du vouvoiement (ich vs **Sie**).

ich et de du ont un sens propre, toujours le même, défini, mais leur référent, lui, est variable ; enfin, ich peut avoir un sens élargi sous la forme **wir** (= ich + quelqu'un) ; du peut également avoir un sens élargi sous la forme **ihr** : (= du + quelqu'un).

La 3eme personne est l'expression du tiers, l'instance linguistique de tout ce qui n'est ni la 1ere ni la 2eme personne ; elle seule connaît les variations de genre ; elle concerne les pronoms er, sie, es, das, dies...(leur sens aussi bien que leur référent sont toujours variable), mais aussi tous les noms et les groupes nominaux (leur sens et leur référent sont fixes). La 3eme personne, à la différence des deux autres, connaît presque toujours l'opposition de nombre singulier vs pluriel.

Les définitions étant ainsi précisées, il apparaît clairement que les termes exprimant **la 1ere et la 2eme personne** ne sont pas des « pronoms » parce qu'ils ne sont pas des substituts ; non seulement ils ne peuvent remplacer aucun autre terme, mais ils ne peuvent pas davantage être remplacés par un autre terme ; ich et du sont des termes spécifiques et uniques. A l'inverse, les « **pronoms** » ne se rapportent à la « personne » que de manière différentielle : quant à leur sens, leur référent et leur fonction, ils sont autre chose que les termes de la 1ere et 2eme personne, celles de l'énonciation et du dialogue. Condillac dans sa grammaire de 1774 traite déjà séparément ce qu'il appelle les « noms propres personnels » et les « pronoms » relevant

exclusivement de la «3eme personne. Cette position est ensuite reprise notamment par Benvéniste (1966).

Ce qui est « personnel » n'étant pas pronominal, il est contradictoire de parler de « pronoms personnels » comme le font encore les grammaires traditionnelles. Il faut au moins, quand on se réfère à elles, mettre entre guillemets le terme de « pronom » pour indiquer qu'il s'agit bien de termes personnels, mais de pseudo « pronoms ».

Relevé des matériaux présents dans le texte

a) termes de 1ere personne : ich, mich ligne 21 ; ich, mir ligne 29 ; mich ligne 35; ich lignes 36,37.

b) termes de 2eme personne : Sie lignes 18, 35, 37, 38, Ihnen ligne 37.

On n'a aucune forme élargie, seulement des formes du singulier, mais pas de forme du ; le dialogue est sur le mode du vouvoiement : ich vs Sie.

c) Les « pronoms » personnels de la 3eme personne sont très nombreux dans le texte de Kafka: 10 x er, 1 x ihn, 1 x ihm, 7 x sich ; 2 x sie lignes 11, 19 ; 4 x es lignes 1, 10, 26, 32.

Les « pronoms » personnels « indéfinis » sont bien représentés : 3 x man, 2 x niemand (niemandem), 2 x wer (wem), 1 x einer, 1 x nichts.

Choix de la démarche

Résumons : tel qu'il est posé, le sujet présente une double demande : traiter des 'pronoms personnels' de l'allemand et tenir compte du problème que nous venons d'évoquer : le pseudo caractère pronominal des termes exprimant la personne.

On traitera aussi de la sous-classe des pronoms personnels « indéfinis » tels man, puisque le texte en offre 7 occurrences.

Analyse

a) La 1ere personne se présente dans le texte sous les formes ich (= nominatif), lignes 21, 29, 36,37, mich (= accusatif) lignes 21,35 ; mir (= datif) ligne 29. Ces formes de 1ere personne ont deux référents textuels : K. (lignes 21, 29, 35) et ein junger Mann (lignes 36, 37).

b) La 2eme personne est exprimée par Sie (nominatif) lignes 18, 35, 37 et Ihnen (= datif) ligne 37 ; ces deux formes réfèrent à ein junger Mann (ligne 35) et à K. (lignes 18, 37).

Le dialogue est établi sur le mode du vouvoiement caractérisé par Sie / Ihnen.

c) Les « pronoms » personnels de la 3eme personne sont très nombreux dans le texte de Kafka, et les trois genres sont représentés : 10 x **er** (nominatif, sing., masc.), 1 x **ihn** (accusatif, sing., masc.), 1 x **ihm** (accusatif, sing., masc.), 7 x **sich** (pronom réfléchi, datif, accusatif) ; 2 x **sie** ligne 11 (accusatif., plur), ligne 20 (accusatif sing.,fém) ; 4 x **es** lignes 1, 10, 26, 32 (nominatif, sing., neutre) ;

Ces pronoms ont pour fonction de « remplacer », de reprendre des noms ou des groupes nominaux déjà donnés ; exemple : er (lignes 5, 6, 8, 10, 11) de même que ihm (ligne 14) reprend « K. » ; sich reprend « ein junger Mann » aux lignes 16, 36, mais reprend « K. » à la ligne 32.

Il faut examiner de près le cas de **es** ! Ce terme, en effet, peut être un pronom au nominatif ; dans ce cas, on peut le remplacer par das et il reprend alors un élément de genre neutre qui est son référent et qui lui donne son sens ; notre texte ne nous en fournit aucun exemple. Mais es peut aussi être un terme explétif, occupant la première place devant le verbe d'une phrase ; dans ce cas il n'est pas indispensable et il disparaît si un autre élément occupe la première place ; nous en trouvons deux exemples dans le texte : es lag darin ein großer Spott für K

(ligne 26) = darin lag ein großer Spott für K et "es wird nichts anderes übrigbleiben." (ligne 32) = nichts anderes wird übrigbleiben.

Enfin, es peut être un terme obligatoire qui n'en reprend aucun autre ; c'est un quasi nom avec un sens très flou ; sa fonction est sujet et il marque la 3eme personne ; le texte en présente deux occurrences : Es war spät abends (ligne 1) et Warm war es (ligne 10).

Le pronom n'est pas la seule marque de la personne. Quand le pronom personnel a la fonction syntaxique de sujet, la personne, 1ere, 2eme ou 3eme, est simultanément marquée sur le verbe par une désinence ; c'est ce qu'on appelle l'accord ou la congruence : ex. **ich** habe, dann werde **ich mir**, warum haben **Sie**, **er** wollteØ...

Les « pronoms » personnels « indéfinis » : 3 x **man**, 2 x **niemand**, 2 x **wer**, **einer**, **nichts** ont pour caractéristique marquer la 3eme personne, mais de n'être ni des noms propres, ni des bases de groupe nominal : il ne peuvent s'associer à un article, ne connaissent pas la catégorie du nombre ; man et nichts ne se déclinent pas. Dans le texte, ils n'ont pas la valeur d'un pronom : ils ne sont les substituts ni les relais d'aucun élément textuel et ils possèdent un sens propre. Ces termes traditionnellement classés comme des « pronoms personnels indéfinis » ne sont pas des « pronoms personnels » ni des « pronoms » ; en revanche, il s'agit de lexèmes dont le sens est autonome mais « indéfini ». Nous les caractériserons comme des quasi noms.

Conclusion

Sur les 45 termes a priori candidats à l'appellation de « pronoms » personnels dans le texte, seulement 11 termes exprimant la 1ere et la 2eme personne ont la propriété « personnel » et pas celle de pronom, tandis que 27 termes ont la propriété pronominale et marquent la 3eme personne . Nous avons appris à distinguer et à dissocier les notions de « personne » et de « pronom ». La didactique devrait en tenir compte davantage que par le passé.

La 1ere et la 2eme personne sont marquées dans le texte par ich et Sie ; elles organisent un dialogue dans lequel le rapport entre les interlocuteurs est distancé sur le mode du vouvoiement.

Parmi les termes marquant la 3eme personne, nous avons encore été amené à opposer les pronoms définis (er, sie, es) à des quasi noms foncièrement indéfinis tels que man, niemand, einer, wer, ou nichts qui n'ont rien de la fonction d'un substitut ou d'un relais, mais possèdent un sens autonome, propre.

Enfin, nous avons pu observer que le terme es n'a pas, lui non plus, toujours la fonction pronominale de relais, mais qu'il peut être un quasi nom obligatoire (= dans la valence du verbe) ou un explétif occupant seulement la première position dans une phrase.

1.3 devoir n° 3

Etudiez **les compléments de temps** dans le texte ci-dessous :

Vor fünf Jahren war ihr Sohn bei einem Schusswechsel mit Beamten des Grenzschutzes ums Leben gekommen. Von seinem Tode hörten sie in den Nachrichten, als sie beim Abendessen saßen. In der ersten Meldung hieß es, er sei schwer verletzt, ein Beamter sei bei der Schießerei getötet worden.

Seit ihr Sohn Oliver verschwunden war, hatten sie nie miteinander darüber gesprochen, was sie beide befürchteten, nämlich eines Tages hören zu müssen, dass ihr Sohn, der seit Jahren als Terrorist gesucht wurde, bei einem Anschlag erschossen worden war. Wann immer der Radiosprecher oder die Dame im Fernsehen mit teilnahmlöser, ernster Stimme über einen neuen terroristischen Anschlag sprachen, hatten sie atemlos gelauscht und noch spät in der Nacht die Nachrichten eingeschaltet, um die neuesten Meldungen zu hören. Nach solchen Meldungen kaufte Richard Zurek am nächsten Morgen beim Zeitungshändler im Supermarkt mehrere Zeitungen, er kaufte sie dort, weil ihn die Mädchen an diesem Stand nicht kannten, und angstvoll und rasch blätterten sie daheim in dem Papier, immer darauf gefasst, das Bild ihres Sohnes zu sehen, seinen Namen zu lesen, zu erfahren, dass er verhaftet worden sei. [...]

Sie saßen die ganze Nacht beieinander, immer wieder starrte ihnen ihr Sohn vom Fernsehschirm entgegen. Die Presse besaß offenbar nur zwei Fotos von Oliver, denn stets wurden diese beiden Polizeifotos gezeigt, während der Nachrichtensprecher mitteilte, einer der Terroristen sei verletzt oder gar schwer verletzt worden und befinde sich mit seinen beiden Komplizen im Polizeigewahrsam. Und immer wieder wurde von einem erschossenen Polizisten gesprochen, doch von ihm wurde weder ein Name genannt noch ein Foto gezeigt. Sie hofften, dass ihr Sohn nicht schwer verletzt war und bald aus dem Krankenhaus entlassen werde, wenn ihnen auch klar war, dass er nicht in die Freiheit entlassen würde. Richard Zurek hatte an diesem Abend zu seiner Frau gesagt, dass das Schicksal möglicherweise gnädig gewesen sei und es letztlich sogar gut mit ihm gemeint haben könnte, denn er werde gewiss zu einer mehrjährigen Gefängnisstrafe verurteilt werden, aber dann, als ein gereifter Mann, sein Leben besser in den Griff bekommen können. Wenn er nach der Haft heimkomme, sei er sicher ein gebrochener Mann und vielleicht verbittert und verzweifelt, doch dann hoffentlich bereit, sich mit einem Leben abzufinden, das für ihn heute unannehmbar und verächtlich sei. So verächtlich, dass er sich mit Leuten eingelassen habe, die, für was immer sie sich auch hielten, recht eigentlich Verbrecher seien. Seine Frau hatte nur geweint.

Christoph Hein, *In seiner frühen Kindheit ein Garten* (2005).

Première réflexion

Le libellé du sujet « Etudiez les compléments de temps » est plutôt explicite ; il relève de la terminologie traditionnelle ; il ne vous échappera pas que 1° « complément » désigne une fonction, 2° le « temps » est une notion syntaxique et catégorielle quand elle s'applique au verbe ou à la phrase, mais c'est, dans les autres cas de figure, une notion sémantique. Ainsi « compléments de temps » se comprendra comme : les éléments linguistiques ayant la fonction syntaxique de compléments caractérisés par une idée de temps. Cette terminologie est une variante de « compléments circonstanciels de temps » c-à-d compléments exprimant une circonstance liée au temps. Ainsi éclairée, la question revient à traiter des éléments linguistiques qui dans le texte proposé ont ce sens et cette fonction.

Précisons tout de suite qu'un complément circonstanciel est un complément facultatif / non-obligatoire pour la structure de la phrase. Il existe toutefois des compléments de temps qui peuvent être obligatoires (et qui ne sont donc pas circonstanciels), ex. :

Das Kolloquium dauerte drei Tage.

*Das Kolloquium dauerte est impossible.

Recensement

- En lisant attentivement le texte de Christoph Hein, on relèvera les divers éléments correspondant à la définition qui vient d'être précisée. Ils sont particulièrement abondants : pas moins de dix-sept unités !

- On dégagera ensuite parmi eux différents types syntaxiques et on effectuera alors une distribution des éléments du texte selon ces types qui se révèlent au nombre de cinq :

Déictique (ou embrayeur / shifter) : ex. heute (28)

Adverbe : ex. spät (9), stets (16)...

Groupe Nominal : ex. eines Tages (6), die ganze Nacht (15)

Groupe Prépositionnel : ex. vor fünf Jahren (1), am nächsten Morgen (11)...

Groupe Subjonctionnel : ex. Seit ihr Sohn Oliver verschwunden war (5),

Wenn er nach der Haft heimkomme (26)...

Analyse des divers éléments qui ont fonction de 'compléments de temps'

1. Un déictique (ou embrayeur / shifter) : un seul ex. heute (28) :

bereit, sich mit einem Leben abzufinden, das für ihn heute unannehmbar und verächtlich sei.

heute est un terme dont le sens est 'le jour où le locuteur qui dit ich s'exprime en un lieu donné, s'adresse à un allocuté donné et institue le présent de son énoncé'. Ce sens est constant. En revanche sa référence est relative car strictement liée à la situation d'énonciation et à ses paramètres simultanés : ich, le locuteur et hier, le lieu de l'énonciation. Richard Zurek rapporte le discours (= subjonctif 1) d'un locuteur qui est la voix d'Oliver, le fils, le jour de sa

libération. Heute fait avec das, für ihn et le temps présent partie du thème de la proposition.

2. Un Adverbe : ex. spät (9), immer (15, 19) stets (16), dann (25, 27)

Ces termes simples sont invariables ; ils ont tous un sens qui relève du temps / chronos ; spät fonctionne aussi comme adjectif, mais pas immer, stets ni dann.

Immer et stets sont synonymes et signifie une continuité absolue dans le temps ; dann marque la succession chronologique ; spät (9) exprime un des deux moments extrêmes par rapport à un repère médian, en opposition à früh ; dans la proposition :

[hatten sie] noch spät in der Nacht die Nachrichten eingeschaltet

on a une première donnée de temps avec le Groupe Prépositionnel in der Nacht qui délimite une durée et spät découpe un moment extrême à l'intérieur de cette durée ; syntaxiquement, spät détermine in der Nacht.

immer (15, 19) détermine wieder ; la répétition est donnée comme continuité absolue dans le temps.

3. Un Groupe Nominal :

Un Groupe Nominal au génitif : eines Tages (6) ou à l'accusatif : die ganze Nacht (15) peut exprimer une donnée temporelle, soit un point de repère au génitif, soit une durée à l'accusatif. On retrouve la marque –s dans des adverbes de temps dérivés : nachts, montags, nachmittags, mittags.

Ces GN ont toujours la fonction de circonstants.

4. Un Groupe Prépositionnel : ex. vor fünf Jahren (1), in der Nacht (9), am nächsten Morgen (11), an diesem Abend (23)

Dans ces groupes, c'est la Préposition (base du groupe) qui a le sens principal : vor = l'antériorité, in = espace clos, an = un point repère ; le GN membre du Groupe Prépositionnel fournit une précision / détermination de la Préposition. Ici les 4 Prépositions sont suivies du datif avec le sens général de « situation » dans le temps.

5. Un Groupe Subjonctionnel :

Enfin, 4 Groupes Subjonctionnels ont une signification d'ordre temporel. On peut faire les mêmes remarques qu'à propos des Groupes Prépositionnels précédents : c'est la Subjonction / Conjonction de subordination (= base du groupe) qui a le sens principal : seit (le même lexème fonctionne aussi comme Préposition) signifie une origine temporelle ; wann et wenn un point repère ; während (le même lexème fonctionne aussi comme Préposition) signifie une durée ; la Subjonction est déterminée par l'ensemble des autres éléments constituant le groupe subordonné ; La fonction syntaxique de ces groupes est toujours circonstant :

- Seit ihr Sohn Oliver verschwunden war (5),

- Wann immer der Radiosprecher oder die Dame im Fernsehen mit teilnahmlöser, ernster Stimme über einen neuen terroristischen Anschlag sprachen, (7-9)
- während der Nachrichtensprecher mitteilte, einer der Terroristen sei verletzt oder gar schwer verletzt worden und befinde sich mit seinen beiden Komplizen im Polizei gewahrsam.(17-19)
- Wenn er nach der Haft heimkomme (26)...

Conclusion

Les éléments relevés dans le texte sont de nature syntaxique variée ; ils ont la fonction de compléments circonstants / circonstanciels ; tous sont facultatifs. Il s'agit d'éléments du thème / du champ 1. Dans une phrase telle que : *Der Film dauert drei Stunden*, le GN complément de temps *drei Stunden* n'est pas circonstanciel, facultatif, mais obligatoire ; il fait partie de la valence / rection du verbe *dauern*. Sa fonction est rhématique

1.4 devoir n° 4

Etudiez les **Groupes à l'infinitif / les Groupes infinitivaux** dans le texte ci-dessous :

Max Ferber

In Colmar jedenfalls, so sagte Aurach, nach einem langen Einhalten in seiner Erzählung, habe ich mich zu erinnern begonnen, und wahrscheinlich hat das Einsetzen der Erinnerung mich nach meinem achttägigen Aufenthalt in Colmar den Entschluß fassen lassen, an den Genfer See weiterzufahren, um dort eine gleichfalls seit langem verschüttete Erlebnisspur, an die ich nie zu rühren gewagt hatte, wiederaufzunehmen. Mein Vater, sagte Aurach, von neuem ansetzend, ist Kunsthändler gewesen, und er veranstaltete regelmäßig während der Sommermonate in den Foyers renommierter Hotels von ihm so genannte Sonderausstellungen. Im Jahr 1936 hat er mich zu einer solchen Ausstellungswoche im *Victoria Jungfrau* in Hinterlaken und anschließend im *Palace* Montreux mitgenommen.

So gut es für einen Zwölfjährigen möglich war, bin ich dem Vater beim Hängen, beim Beschildern, beim Verkauf und beim Weiterversand seiner von ihm als Kunstware bezeichneten Ausstellungsobjekte an die Hand gegangen. Der Vater wiederum, der ein begeisterter Alpinist gewesen ist, nahm mich, quasi als Lohn für meine Mühewaltung, mit der Bahn auf das Jungfraujoch, um mir von dort droben den mitten im Sommer schneeweiß schimmernden größten Eisstrom Europas zu zeigen. Kaum eine Woche darauf bestiegen wir miteinander einen Grasberg am Südufer des Genfer Sees.

Diese mit der dreißig Jahre zurückliegenden Zeit verbundenen Bilder und Ereignisse sind mir, sagte Aurach, bereits während der Bahnfahrt durch die tatsächlich zum Erstaunen schöne Schweiz wieder in den Sinn gekommen, aber es ging von ihnen, wie sich während meines Aufenthalts im *Palace* immer deutlicher erwies, eine eigentümliche Bedrohung aus, die mich schließlich veranlaßte, mein Zimmer zu versperren, die Jalousien herunterzulassen und stundenlang auf dem Bett liegenzubleiben, wodurch sich die aufkommende Nervenschwäche naturgemäß nur noch verschlimmerte. Nach Ablauf von etwa einer Woche kam ich irgendwie auf den Gedanken, daß allein die Wirklichkeit draußen mich retten könne. Aber statt in Montreux herumzulaufen oder nach Lausanne zu fahren, machte ich mich ohngeachtet meines inzwischen recht angegriffenen Zustands auf, ein zweites Mal den Grammont zu besteigen. [...] Er könne sich aber, sagte Aurach, nicht mehr erinnern mit dem Schmetterlingsmenschen zusammen den Abstieg gemacht zu haben; überhaupt sei der Abstieg von Grammont gänzlich aus seinem Gedächtnis verschwunden und ebenso die letzten Tage im *Palace* und die Rückreise nach England.

Aus W.G. Sebald, *Die Ausgewanderten*, 1993

Préalables :

Soyez attentifs au libellé du sujet : « Etudiez les infinitifs », au pluriel donc, c'est-à-dire les diverses formes que contient le texte, et non pas « l'infinitif », au singulier, avec une valeur générale, générique.

Le texte de Sebald contient un nombre d'infinitifs qui atteint la vingtaine ; c'est beaucoup. Il est, bien entendu, exclu de les analyser tous dans leur ordre d'apparition au fil du texte, comme il est exclu de se limiter à traiter quelques échantillons.

Il faut d'abord pointer toutes les formes et leur(s) complément(s), chercher des caractéristiques – formelles et/ou syntaxiques, les utiliser pour classer les infinitifs, décrire précisément plusieurs exemplaires représentatifs d'un type et de ses variantes.

Vous penserez à indiquer la fonction syntaxique des ensembles / groupes infinitifs.

Vous finirez ou commencerez par définir précisément l'infinitif, ce qui n'est pas toujours d'évidence quand il s'agit de catégories grammaticales qu'on manie depuis longtemps. Par exemple, vous ne ferez pas systématiquement de l'infinitif un élément exclusivement verbal.

1. définition de l'infinitif :

On peut dire que c'est la forme du verbe 'non finie', non conjuguée (c'est son étymologie) : dans l'infinitif, il n'y a ni mode ni temps, ni marque de personne. En revanche, il présente une opposition d'aspect (cursif vs accompli) entre forme simple : fassen (l. 4), (weiter)zufahren (l. 5), et forme composée de Participe 2 et auxiliaire : gemacht zu haben (l. 37).

En allemand, la marque caractéristique obligatoire de l'infinitif est le morphème final -**(e)n** (ex. fassen, erinnern) ; on peut analyser l'infinitif comme un lexème dérivé ; il a parfois une marque supplémentaire antéposée au lexème simple : **zu** (ex. weiter**zu**fahren (l. 5), **zu** versperren, (l. 27)

On a souvent affaire (c'est la majorité des cas dans notre texte) non à un lexème isolé, mais à plusieurs termes formant avec le lexème « infinitif » un ensemble ; il s'agit en fait d'un ensemble dérivé comme infinitif.

2. Le cas des lexèmes dérivés (das) Einsetzen (l. 3), (beim) Hängen, (beim) Beschildern (l.14), (zum) Erstaunen (l. 24).

Ces infinitifs dérivés sont des... Noms : ils ont une majuscule et sont précédés d'un article ; ils sont (toujours) de genre neutre. En fait, on observe une double dérivation :

1° lexème + **(e)n** → infinitif

î_____|

2° infinitif + **-Ø** (= dérivation zéro, Nullableitung) → Nom

î_____|

Cette seconde dérivation est un phénomène général en allemand et ne connaît aucune restriction.

3. L' « infinitif » est précédé de compléments dans la majorité des cas de notre texte (14 / 19).

Vous ne devez pas (faute de temps!) énumérer tous les cas. Je vous en donne ci-après la liste complète pour que vous puissiez vérifier votre propre relevé et notamment les limites gauche et droite de ces ensembles :

mich **zu** erinnern (l. 2)

den Entschluß fassen (l. 4),

an den Genfer See weiter**zu**fahren (l. 4-5),

dort eine gleichfalls seit langem verschüttete Erlebnisspur, an die ich nie zu rühren gewagt hatte, wiederauf**zunehmen** (l. 5-7),
 mir von dort droben den mitten im Sommer schneeweiß schimmernden größten Eisstrom Europas **zu zeigen** (l. 18-20)
 mein Zimmer **zu versperren**, (l. 27)
 die Jalousien herunter**zulassen** (l. 28)
 stundenlang auf dem Bett liegen**zubleiben** (l. 27-29)
 mich **retten** (l. 32)
 in Montreux herum**zulaufen** (l. 33)
 nach Lausanne **zu fahren** (l. 33)
 ein zweites Mal den Grammont **zu besteigen**. [...] (l. 35)
 sich ... **erinnern** (l. 35-36)
 mit dem Schmetterlingsmenschen zusammen den Abstieg gemacht **zu haben** (l. 36-37)

Nous ferons les constatations suivantes : le lexème qui porte les marques d'infinitif se trouvent toujours en fin de groupe ; il est toujours précédé de compléments / groupes syntaxiques, dont le nombre varie ici de un à trois (comme nous le verrons en détail) ; il impossible de leur substituer un pronom comme *es* ou *dieses*..

Ensuite nous nous proposons d'analyser les relations syntaxiques à l'intérieur d'une série d'ensembles :

den Entschluß **fassen** (l. 4) contient l'association d'un Groupe Nominal et d'un lexème Verbal qui est le terme de base :

(den Entschluß fass-)

GN	V
__objet__	î

sur cet ensemble s'opère ensuite la dérivation infinitive :

(den Entschluß fass-) **-en**

î__infinitif__|

Ce groupe infinitif dérivé a un aspect cursif.

De même, an den Genfer See weiter**zufahren** (l. 4-5), s'analysera comme suit :

(an den Genfer See) weiter fahr- (zu ... **-en**)

Groupe Prépos.	Adv	V
		__
		î
__circonst.__		î

dérivation infinitive :

(an den Genfer See weiter fahr-) (zu ... **-en**)

î_____infinitif_____|

Ce groupe infinitif dérivé a un aspect cursif.

Attention : vous pouvez lors de l'épreuve faire un ou deux schéma au tableau, mais pas davantage, pour des raisons de temps (le tableau, même avec l'habitude est chronophage!). Je vous proposerai par la suite d'autres schémas parce qu'ils me semblent éclairants. Vous pouvez gloser les deux schémas des constituants et de leur relations qui précèdent ainsi :

L'ensemble /an den Genfer See weiter**zufahren**/ a une unité syntaxique ; le lexème Verbal fahr est précédé de plusieurs compléments / déterminants ; il entre d'abord en relation avec l'Adverbe weiter, puis cet ensemble (weiter fahr-) est déterminé à son tour par un Groupe

mit dem Schmetterlingsmenschen zusammen d- Abstieg **gemacht hab-** (**zu...-en**).

î _____ dérivation infinitive _____ |

4. Quelle sont les fonctions des Groupes infinitifs analysés ?

Puisqu'il s'agit de fonction syntaxique, il s'agit de relation entre le Groupe infinitif et un autre éléments ou ensemble d'éléments. Il faut donc replacer chaque Groupe infinitif dans son contexte :

dans [(den Entschluß fass-) **-en**] mich lassen hab- le Groupe infinitif est objet :

[(den Entschluß fass-) **-en**] mich gelassen hab-

G Infinitif N base V

| _____ î

| _____ objet _____ î

Le Groupe infinitif [(den Entschluß fass-) **-en**] est en relation objet avec un autre Groupe infinitif

[(den Entschluß fass) **-en**] [(an den Genfer See weiter fahr) (**zu -en**)]

î _____ objet _____ |

Les trois Groupes Infinitifs des l. 28-29 et ceux des l 32, 35 et 36-37 ont également une fonction d'objet.

um [(mir von dort droben den mitten im ... Eisstrom Europas zeig-) **zu -en**]

Le Groupe infinitif n'est précédé que de um et n'est suivi d'aucun autre élément ; ce Groupe est membre du Groupe Prépositionnel dont la base est um.

um [(mir von dort droben den mitten im ... Eisstrom Europas zeig-) **zu -en**]

î _____ |

G Prépositionnel

On trouve deux occurrences tout à fait identiques l. 5-7. (base um) et l 32-33 (base statt).

NB. On voit bien ici l'absurdité traditionnelle qu'il y a à parler aux élèves de « um ... zu », « ohne ... zu » et « anstatt ... zu », rapprochant ainsi deux éléments hétérogènes : une Préposition et une marque d'infinitif ; par ailleurs, on rajoute encore souvent que le Groupe infinitif (ou « l'infinitive ») est introduit par um, ou ohne (que l'élève logique prendra pour des subordinants).

Conclusion .

D'autres fonctions sont possibles pour le Groupe infinitif qui ne sont pas présentes dans le texte, ainsi la fonction sujet.

On soulignera combien il est important de ne pas entendre le mot « infinitif » comme un mot, la forme grammaticale d'un verbe, mais comme un **ensemble**, et un ensemble **dérivé** dont la caractéristique propre à l'allemand est que la base verbale se trouve en **dernière position**.

devoir n° 5

Etudiez **la négation** dans le texte ci-dessous :

Der Streit um das Kruzifix. Die Kirche bleibt im Dorf

[...] Das Bundesverfassungsgericht hat einen Paragraphen der bayerischen Schulordnung aufgehoben, der vorschreibt: « In jedem Klassenzimmer ist ein Kreuz anzubringen ». Denn jeder staatliche Zwang, Kinder "unterm Kreuz lernen" zu lassen, ist verfassungswidrig. Die Karlsruher Richter haben den vom bayerischen Kultusministerium erlassenen Kreuzesbefehl also nicht aus Daffke (1) für nichtig erklärt, sondern weil sie gar nicht anders konnten.

Kläger waren diesmal Eltern, die nicht wollten, daß ihre Kinder eine staatliche Pflichtschule besuchen, in der das Kruzifix zum obligatorischen Inventar gehört. In Bayern befinden sich solche Eltern naturgemäß in der Minderheit. Aber Minderheiten sind nun einmal das bevorzugte Schutzobjekt des Grundgesetzes, vor allem, wo es um die Freiheit des Denkens, Meinens und letztlich des Bekennens zu einem Glauben geht.

Die Mehrheit ist christlich und in Bayern ganz überwiegend katholisch. Ihr kommt die "positive Religionsfreiheit" voll zugute. Alle dürfen ihren Glauben ungehindert praktizieren. Die Eltern haben das Recht, über die Teilnahme ihrer Kinder am Religionsunterricht zu bestimmen. Er ist in den öffentlichen Schulen ordentliches Lehrfach.

Auswüchse dieser "positiven Religionsfreiheit" hat es im christlichen Europa seit rund zwei Jahrhunderten nicht mehr gegeben. Es wurden keine Hexen mehr verbrannt und keine Religionskriege mehr geführt. In Amerika allerdings gibt es Anzeichen für einen wiederauflebenden Religionswahn. Ärzte, die in Abtreibungskliniken arbeiten, werden von religiösen Fanatikern ermordet, Sekten geduldet, deren Angehörige ihre Kinder einer Heilbehandlung, entziehen.

Unser deutsches Problem bleibt vorerst noch immer die « negative Religionsfreiheit » : das Recht, bekennender Nichtchrist, Agnostiker oder Andersgläubiger zu sein und darin von Staats wegen oder der politischen Mehrheit wegen keine Nachteile erleiden zu müssen. Dieses Recht ist von der Verfassung als Minderheiten Grundrecht beschrieben und mit dem knappen Wort « unverletzlich » bewehrt. Es ist damit vor staatlichen Eingriffen noch stärker geschützt als das Grundrecht der Meinungsfreiheit, das seine « Schranken in den Vorschriften der allgemeinen Gesetze findet ... »

Dem Gebot staatlicher Enthaltensamkeit in Fragen der Religion entsprechen die Kirchenrechtsartikel der Weimarer Verfassung, die wortgleich in das Bonner Grundgesetz aufgenommen wurden: « Es besteht keine Staatskirche ... Die bürgerlichen und staatsbürgerlichen Rechte und Pflichten werden durch die Ausübung der Religionsfreiheit weder bedingt noch beschränkt. »

Wie also hätten die Verfassungsrichter anders entscheiden sollen, als sie es mit Mehrheit getan haben? Die Kernsätze ihres Beschlusses lauten: « Das Kreuz ist Symbol einer bestimmten religiösen Überzeugung und nicht etwa nur Ausdruck der vom Christentum mitgeprägten abendländischen Tradition ... Es wäre eine dem Selbstverständnis des Christentums und der christlichen Kirchen zuwiderlaufende Profanisierung des Kreuzes, wenn man es ... als bloßen Ausdruck abendländischer Tradition oder als kultisches Zeichen ohne spezifischen Glaubensbezug ansehen wollte. »

Hans Schueler , Die Zeit, Nr. 34, 18. August 1995)

aus Daffka = nur zum Spaß

Pour commencer...

La question de « la négation » est posée dans sa généralité ; il faudra donc rendre compte de

toutes les formes de négation présentes dans notre texte. Cela peut apparemment fournir un plan de présentation, une fois réalisée la distinction des types, puis effectué l'inventaire des occurrences correspondantes. Les formes, les marqueurs de la négation sont la donnée la plus facile à décrire ; la détermination de la portée de la négation (de sa base d'incidence, du segment sur lequel elle porte), son effet de sens, son éventuelle valeur pragmatique sont plus délicats à analyser. Ne pas se contenter sans plus de précision de la vieille opposition entre « négation de phrase » et « négation de mot » : est-ce vraiment la « phrase » qui est impliquée sous le terme négateur ? Que signifie « mot » ? Un seul terme ? un groupe de termes ?

Distinctions

On peut s'en tenir d'abord à repérer les différents signes lexicaux ou marques de négation, appelés aussi « négateurs ». Parmi la douzaine d'occurrences que présente notre texte, on en identifie quatre différentes : *nicht* et *keine*, mais aussi *un-*, *Nicht-* et *weder*.

On prendra ensuite en compte la portée de la négation comme second critère ; on sait que dans les grammaires on distingue traditionnellement deux types de négation : l'une à portée restreinte, « partielle », l'autre à portée plus globale. Nous organiserons notre exposé suivant ce second critère, syntaxique et fonctionnel, supérieur au premier puisque les divers marqueurs se répartissent au sein des deux types. Il faudra notamment analyser l'effet de sens de chaque type, la place, la forme et l'accent des marqueurs.

Exposé des deux types de négation

I. La négation à portée restreinte, « partielle »

Nous relevons deux termes à sens négatif au niveau lexical : *un-* et *Nicht-* ; dans les lexèmes complexes *ungehindert* et *unverletzlich*, *un-* entre en tant que suffixe dans une relation dérivation. *Nicht-*, est un lexème accentué, le premier constituant du lexème composé *Nichtchrist* ; il entre comme déterminant dans un rapport de détermination ; sur le plan sémantique, il n'exprime cependant pas une sous-classe de *Christ*, mais son contraire (exactement son opposé négatif).

Les autres négateurs se situent dans le cadre de la phrase ; sur le plan syntaxique, ils font partie d'un de ses constituants. Il s'agit de : *nicht aus Daffke* (6) ; [*Es wurden*] *keine Hexen mehr* [verbrannt] (21-22) ; [*Es wurden*] *keine Religionskriege mehr* [geführt] (22-23) ; [*Es besteht*] *keine Staatskirche* (38-39).

Ces négateurs *nicht*, *keine* ... *mehr* (x 2), et *keine* portent respectivement le G Prépositionnel *aus Daffke* et les G nominaux *Hexen* et *Religionskriege* ; au niveau sémantique, les négateurs présentent de la façon négative l'ensemble qu'il précèdent ; l'opposition négative vs positive des termes s'établit ainsi :

nicht aus Daffke vs \emptyset *aus Daffke* ; *keine Hexen mehr* vs \emptyset *Hexen* ; *keine Religionskriege mehr* vs \emptyset *Religionskriege* ; *keine Staatskirche* vs *eine Staatskirche*. Apparaissent ainsi une opposition d'opérateurs *keine* ... *mehr* vs \emptyset et *k-* vs *eine*.

II. La négation à portée globale / « totale »

Au niveau syntaxique, le négateur se trouve devant le rhème de la phrase ou de la proposition, incluant la partie personnelle du verbe (le thème est la partie qui désigne un objet dont on veut dire quelque chose ; le rhème est ce qu'on en dit, l'ensemble qui lui attribue une information

conceptuelle). Dans la proposition de la ligne 7 : *weil sie gar nicht anders konnten*, le thème est sie, le négateur gar nicht est devant le rhème anders könn-. Gar module nicht avec le sens d'un degré élevé, équivalent de absolu. Ici ce qui est nié c'est un rapport positif entre sie et anders könn-, pour les juges, il y a impossibilité totale de faire autrement ; en d'autres termes, la négation porte sur le rapport entre le thème et le rhème. Le même type de négation se retrouve ligne 20-21 : [Auswüchse (...) Jahrhunderten] nicht mehr gegeben [hat] ; le négateur nicht mehr porte sur un rhème réduit à sa base verbale : gegeben hab-. Ce qui est nié, c'est l'attribution d'une existence pour des excès de cette „liberté positive de religion“...

Dans la phrase : Das Kreuz (...) nicht etwa nur Ausdruck der vom Christentum mitgeprägten abendländischen Tradition ist (ligne 45), nicht porte sur le prédicat qui le suit (= GN + sein) et plus exactement sur son rapport au thème das Kreuz ; en d'autres termes, nicht rend ce rapport négatif. Le négateur weder (l. 40) fonctionne toujours de pair avec noch (l. 41); noch ne prend son sens négatif que par sa relation avec weder ; ils forment une structure de négation particulière où deux négations sont présentées en parallèle et à parité d'importance ; l'un et l'autre portent sur un rhème réduit à sa base verbale : weder bedingt werden, noch beschränkt werden et nient leur rapport à un thème commun Die bürgerlichen und staatsbürgerlichen Rechte und Pflichten durch die Ausübung der Religionsfreiheit.

Conclusion

Le nombre de négateurs est très réduit ; il comprend le morphème préfixe un- en association avec des adjectifs et adverbes, mais aussi avec des Noms (Unmensch, Unwetter, Unwort, etc...) et le lexème déterminant Nicht en composition au niveau lexical / lexicologique (Nichtchrist); les lexèmes simples nicht, kein ou k(ein), ou encore, absent de notre texte, unmöglich ; les lexèmes composés nicht ... mehr, kein ... mehr et les lexèmes doubles weder ... noch.

On ne peut parler de « négation de phrase » au sens strict, puisqu'un négateur n'affecte jamais l'ensemble d'une phrase, mais seulement la relation entre deux de ses parties principales : le thème et le rhème ; dès lors la négation n'a pas une simple dimension syntaxique, mais également sémantique et pragmatique. Quand le négateur est incident à un seul constituant de la phrase, mais autre que le verbe, il présente la valeur négative de cet élément, toujours opposable à sa valeur positive. Le nombre de termes et de phrases négatifs est très minoritaire dans les discours et les textes ; cela explique sans doute que ce soient des formes marquées.

devoir n° 6

Étudiez **le discours rapporté** dans le texte ci-dessous :

[...] Die Marquise sagte: „Ich bin meiner Sinne mächtig. Der Arzt hat mir gesagt, daß ich in gesegneten Leibesumständen bin. Lassen Sie die Hebamme rufen: und sobald sie sagt, daß es

nicht wahr ist, bin ich wieder ruhig.“ „Gut, gut!“ erwiderte die Obristin, die ihre Angst unterdrückte. „Sie soll gleich kommen; sie soll gleich, wenn du dich von ihr willst auslachen lassen, erscheinen, und dir sagen, daß du eine Träumerin, und nicht recht klug bist.“ Und damit zog sie die Klingel, und schickte augenblicklich einen ihrer Leute, der die Hebamme rufe.

Die Marquise lag noch, mit unruhig sich erhebender Brust, in den Armen ihrer Mutter, als diese Frau erschien, und die Obristin ihr, an welcher seltsamen Vorstellung ihre Tochter krank liege, eröffnete. Die Frau Marquise schwöre, daß sie sich tugendhaft verhalten habe, und gleichwohl halte sie, von einer unbegreiflichen Empfindung getäuscht, für nötig, daß eine sachverständige Frau ihren Zustand untersuche. Die Hebamme, während sie sich von demselben unterrichtete, sprach von jungem Blut und der Arglist der Welt; äußerte, als sie ihr Geschäft vollendet hatte, dergleichen Fälle wären ihr schon vorgekommen; die jungen Witwen, die in ihre Lage kämen, meinten alle auf wüsten Inseln gelebt zu haben; beruhigte inzwischen die Frau Marquise, und versicherte sie, daß sich der muntere Korsar, der zur Nachtzeit gelandet, schon finden würde. Bei diesen Worten fiel die Marquise in Ohnmacht. Die Obristin, die ihr mütterliches Gefühl nicht überwältigen konnte, brachte sie zwar, mit Hilfe der Hebamme, wieder ins Leben zurück. Doch die Entrüstung siegte, da sie erwacht war. „Julietta!“ rief die Mutter mit dem lebhaftesten Schmerz. „Willst du dich mir entdecken, willst du den Vater mir nennen?“ Und schien noch zur Versöhnung geneigt. Doch als die Marquise sagte, daß sie wahnsinnig werden würde, sprach die Mutter, indem sie sich vom Diwan erhob: „Geh! geh! du bist nichtswürdig! verflucht sei die Stunde, da ich dich gebar!“ Und verließ das Zimmer.

Die Marquise, der das Tageslicht von neuem schwinden wollte, zog die Geburtshelferin vor sich nieder, und legte ihr Haupt heftig zitternd an ihre Brust. Sie fragte, mit gebrochener Stimme, wie denn die Natur auf ihren Wegen walte? Und ob die Möglichkeit einer unwissentlichen Empfängnis sei? – Die Hebamme lächelte, machte ihr das Tuch los, und sagte, das würde ja doch der Frau Marquise Fall nicht sein. Nein, nein, antwortete die Marquise, sie habe wissentlich empfangen, sie wolle nur im allgemeinen wissen, ob diese Erscheinung im Reiche der Natur sei? Die Hebamme versetzte, daß dies, außer der heiligen Jungfrau, noch keinem Weibe auf Erden zugestoßen wäre. Die Marquise zitterte immer heftiger. Sie glaubte, dass sie augenblicklich niederkommen würde, und bat die Geburtshelferin, indem sie sich mit krampfhafter Beängstigung an sie schloß, sie nicht zu verlassen. Die Hebamme beruhigte sie. Sie versicherte, daß das Wochenbett noch beträchtlich entfernt wäre, gab ihr auch die Mittel an, wie man, in solchen Fällen, dem Leumund der Welt ausweichen könne, und meinte, es würde noch alles gut werden.

Heinrich von Kleist, *Erzählungen und Schriften*
Die Marquise von O..., Edition Deutsche Bibliothek, München, p. 58-60.

Préalables :

SVP, numérotez les lignes du texte !

Le sujet qui vous propose sous une forme « modernisée » a trait à une question grammaticale traditionnellement libellée sous plusieurs formes : « le discours indirect », « le style indirect », mais aussi par opposition « le discours / style direct » et encore « le discours / style libre ».

On parle de « style » et de « discours » car on a ici affaire à des types d'énonciation, des modes d'expression qui traduisent la relation de communication. L'autre métaterme essentiel du sujet posé est « rapporté » : rapporté par qui ? comment ? rapport identifiable à quels indices ?

Quand il existe dans un même texte plusieurs discours, i.e. plusieurs énonciations, le discours d'un locuteur est *rapporté* dans l'énonciation d'un autre locuteur. On a affaire à un phénomène linguistique de « polyphonie ».

Définitions :

je donne ici les définitions de six métatermes dans le but de compléter et/ou de préciser vos outils d'analyse.

énonciation : on appelle énonciation l'acte de production d'un énoncé par un locuteur dans une situation de communication verbale. Dans des circonstances de temps et de lieu particulières, un locuteur / énonciateur (*Sprecher*) adresse un énoncé à un allocataire / allocuté / destinataire / interlocuteur / auditeur (*Angesprochener / Hörer*).

Tout acte d'énonciation se réalise dans une situation de communication particulière, caractérisée par plusieurs éléments :

- a) les acteurs de la communication : le locuteur et l'allocataire, qui se prêtent mutuellement des connaissances (présupposés, préconstruits, *Vorwissen*) ;
- b) un lieu spécifique et un temps spécifique ;
- c) des objets du monde présents, perceptibles dans l'environnement de leur communication.

polyphonie (all. *Redevielfalt, Polyphonie*) : présence dans un discours, un texte, un énoncé de plusieurs 'voix' qui parlent simultanément, qui sont celles de plusieurs énonciateurs mis en scène par le locuteur : Der Mechaniker erklärte, die Benzinpumpe sei « völlig im Eimer ».

La notion de *polyphonie* a été utilisée par le Russe M. Bakhtine dans ses recherches sur la littérature, notamment à propos de l'œuvre de Dostoïevski (1963), puis reprise ensuite dans son "Discours sur le roman" ; dès 1929 Bakhtine / Volochinov avait insisté sur l'ancrage social de tout signe et de toute énonciation et s'était intéressé à la place du "discours d'autrui". La notion de *polyphonie* a été reprise et développée plus tard en linguistique par O. Ducrot (1984), qui emploie la métaphore théâtrale faisant du locuteur un "metteur en scène".

mention (*Redeerwähnung*) : évocation d'une énonciation que le locuteur affiche en quelque sorte pour 'parler' d'elle. ex. le discours rapporté au style direct : "Gestern nahm sich der kleine Jens vor : "Ab heute will ich fleißig lernen."

citation (das *Zitat*) : mention particulière, directe d'une énonciation d'un tiers ou de soi-même, au style direct, avec des guillemets. Il s'agit presque toujours d'une mention fragmentaire, et le problème de la fidélité se pose souvent, notamment lorsque les propos cités ont été tenus dans une autre langue.

paraphrase : reprise d'un premier énoncé, appelé énoncé-source (*die Grundaussage*), par un deuxième énoncé, appelé énoncé-reformulateur (*die reformulierende Aussage*). La forme varie, mais il existe une parenté sémantique entre les deux énoncés. Ils sont reliés par un

marqueur de reformulation : *das heißt, mit anderen Worten, anders gesagt, das bedeutet, also*, etc. ; deux points (:), des parenthèses () ou le verbe *être*.

glose (*die Glosse*) : annotation accompagnant un mot ou une expression obscurs, rares ou inhabituels. Sa fonction est d'expliquer la signification de ces mots et expressions, de les rendre plus intelligibles par un terme susceptible d'être connu du lecteur.

Questions de méthode

Je vous propose de procéder de manière simple en recherchant dans le texte la trace des diverses énonciations et donc des divers types de « discours rapportés » :

1. Le discours rapporté sous la forme d'une mention, d'une citation, d'une paraphrase, d'une glose ;
2. Le discours rapporté direct (il reste encore à définir) ;
3. Le discours rapporté indirect (il reste encore à définir) ;
4. Le discours rapporté indirect et libre (il reste encore à définir).

Ces différentes formes mettent en jeu des types de phrase, la subordination, les temps, les modes, les indications de personne, etc. Pour chaque exemplaire de chaque type, il faudra par conséquent indiquer notamment ce qui marque explicitement le(s) locuteur(s), le verbes ou le nom introducteurs. Dans le cas du discours « librement » rapporté, il faudra, à défaut de marques explicites, donner les arguments qui permettent d'interpréter une séquence comme une énonciation seconde plus ou moins voilée.

Attention ! Etant donné que le texte présente plus d'une vingtaine d'énoncés rapportés, il est impossible de prétendre en faire une présentation complète en dix minutes d'exposé.

Après avoir fait un repérage assez précis pendant votre préparation, le plus judicieux sera sans doute :

- 1° de donner un aperçu de la diversité des types de discours ;
- 2° de donner de chaque type une définition précise avec un ou deux exemples bien choisis ;
- 3° de faire une analyse précise des caractéristiques de ces exemples.

Pour ma part, j'examinerai ci-dessous – pour que le corrigé puisse répondre à tous les choix qui auront été faits – la totalité des énoncés rapportés.

1. Analyse : mention, citation, paraphrase, glose

Le texte de Kleist ne contient aucune mention ni paraphrase ni glose.

On peut retenir comme citation la forme **figée** de l'invocation (au subjonctif I comme un impératif) :

Lignes 23 : „verflucht sei die Stunde, da ich dich gebar“

2. Analyse : discours rapporté direct (*direkte Redewiedergabe*)

Le discours rapporté direct peut être regardé comme la forme de base la plus simple, la plus littérale dans laquelle on reproduit le discours (ou les pensées verbales) d'autrui. Il est attribué explicitement à un locuteur 2, et il est rapporté **à l'indicatif et au présent**, tel quel (ou presque) comme une citation.

Dans le texte de Kleist, le locuteur L1 est le narrateur (le texte est un récit).

lignes 1-3 : de „Ich bin...“ jusqu'à „wieder ruhig“ on trouve un premier **discours rapporté direct** à l'indicatif, marqué par un double point et des guillemets et par un verbe introducteur, *sagen* ; le locuteur L2 est la Marquise; elle s'adresse à die Obristin. Le 2^e et la 3^e phrase

contiennent un autre **discours rapporté indirect** à l'indicatif : il est marqué seulement par le verbe introducteur, *sagen* :

- sobald sie sagt, *daß es nicht war ist*. Le locuteur L2 est la Marquise qui rapporte le propos d'un locuteur L3, die Hebamme. Dans :

- *Der Arzt hat mir gesagt, daß ich (...) bin*, le locuteur L2 est la Marquise qui rapporte le diagnostic du médecin, L3.

lignes 3-5 : on trouve un deuxième **discours rapporté direct** à l'indicatif, marqué par des guillemets et par un verbe introducteur, *erwidern*. Le locuteur L2 est die Obristin, l'allocutaire est la Marquise :

- „*Gut, gut!*“ *erwiderte die Obristin, die ihre Angst unterdrückte. „Sie soll gleich kommen; sie soll gleich, wenn du dich von ihr willst auslachen lassen, erscheinen, und dir sagen, daß du eine Träumerin, und nicht recht klug bist.“*

lignes 20-21 : un énoncé exprime un **discours rapporté direct** à l'indicatif, qui est marqué par des guillemets ; on relève un verbe introducteur, *rufen* ; le locuteur est die Obristin, L2 , l'allocutaire sa fille, la Marquise Julietta :

- *Julietta ! rief die Mutter mit dem lebhaftesten Schmerz. Willst du dich mir entdecken, willst du den Vater mir nennen ?*

ligne 23 : toujours avec le locuteur L2, die Obristin, et le verbe introducteur *sprechen* :

- *sprach die Mutter, ... : geh ! geh ! du bist nichtswürdig ! verflucht sei die Stunde, da ich dich gebar !*

NB. Le Subjonctif 1 *sei* a ici une valeur d'impératif (forte invocation) et aucune autre.

3. Analyse : discours rapporté indirect marqué (*indirekte Redewiedergabe*)

Il est souvent **intégré** au discours d'un premier locuteur. Il est souvent « l'objet » d'un verbe comme « sagen » ou « denken ». Il est marqué par le mode subjonctif 1 (ou en cas d'ambiguïté par le subjonctif 2). En français, il est marqué par l'indicatif imparfait.

Le subjonctif 1 au présent se caractérise par le morphème **-e-** pour tous les verbes (er rufe, werde, meine ; mais er sei) ;

Le subjonctif 2 au présent se caractérise par le morphème **-e-** (+ **une inflexion vocalique**) sur le radical du prétérit pour les verbes forts (riefe, würdest) ; par le morphème **-te-** comme au prétérit pour les verbes faibles (er meinte).

lignes 6-7 : la proposition subordonnée relative qui détermine *einen ihrer Leute* [*ihrer* = der Obristin] exprime un **discours rapporté indirect** marqué subjonctif 1 :

- der die Hebamme **rufe** ; pas de verbe introducteur explicite ; le locuteur L1 est le narrateur, le locuteur L2, die Obristin : elle sonne et elle envoie un de ses domestiques, l'allocutaire, remplir une mission qu'elle a dû exprimer en ces termes: « du sollst die Hebamme rufen » ou «Ruf die Hebamme ! »

lignes 9-12 : trois énoncés expriment un **discours rapporté indirect** marqué au subjonctif 1 :

- dans [*als*] *die Obristin ihr, an welcher seltsamen Vorstellung ihre Tochter krank liege, eröffnete*, le locuteur L2 est die Obristin (le locuteur L1 est toujours le narrateur!), le verbe introducteur *eröffnen* ;

- *Die Frau Marquise schwöre, dass sie sich tugendhaft verhalten habe* : le locuteur L3 est die Frau Marquise, le verbe introducteur *schwören* ;

- dans *gleichwohl halte sie, von einer unbegreiflichen Empfindung getäuscht, für nötig, dass eine sachverständige Frau ihren Zustand untersuche*, le locuteur L3 est die Frau Marquise, le verbe introducteur *für nötig halten*.

lignes 13-17 : cette fois, le **discours rapporté indirect** est marqué dans les trois énoncés suivants par le subjonctif 2 (le le subjonctif 1 « seien » aurait pu être utilisé ici) :

- *[Die Hebamme] äußerte, dergleichen Fälle wären ihr schon vorgekommen* : le locuteur L2 est die Hebamme, les allocutaires die Obristin et die Marquise, le verbe introducteur *äußern* ;

- *die jungen Witwen, die in ihre Lage kämen, meinten alle auf wüsten Inseln gelebt zu haben* : le locuteur L1 est le narrateur, le locuteur L2 est die Hebamme ; la proposition relative n'a pas de verbe introducteur ; *meinten* est une forme du subjonctif 2 présent ;

- *versicherte sie, dass sich der muntere Korsar, der zur Nachtzeit gelandet, schon finden würde*: le locuteur L2, sie, reprend die Hebamme, l'allocutaire est die Marquise, le verbe introducteur est *versichern*.

Lignes 14-15 : Dans

- *die Marquise sagte, dass sie wahnsinnig werden würde*

le **discours rapporté indirect** est marqué par le subjonctif 2 futur ; le locuteur L2 est die Marquise, l'allocutaire est die Hebamme, le verbe introducteur est *sagen*.

Lignes 26-37 : La fin du texte est constituée d'un dialogue rapporté entre la Marquise et la sage-femme. Je souligne les verbes introducteurs et indique en gras les formes marquées du Subjonctif :

- *Sie fragte, (...) wie denn die Natur auf ihren Wegen walte ? Und ob die Möglichkeit einer unwissenschaftlichen Empfängnis sei ?*

- *Die Hebamme (...) sagte das würde ja doch der Frau Marquise Fall nicht sein.*

- *Nein, nein, antwortete die Marquise, sie habe wissenschaftlich empfangen, sie wolle nur im allgemeinen wissen, ob diese Erscheinung im Reiche der Natur sei ?*

- *Die Hebamme versetzte, dass dies, außer der heiligen Jungfrau, noch keinem Weibe auf Erden zugestoßen wäre. (...)*

- *Sie [Die Marquise] glaubte, dass sie augenblicklich niederkommen würde, (...).*

- *Sie [Die Hebamme] versicherte, dass das Wochenbett noch beträchtlich entfernt wäre, gab ihr auch die Mittel an, wie man, in solchen Fällen, dem Leumund der Welt ausweichen könne, und meinte, es würde noch alles gut werden*

4. Analyse : discours rapporté indirect libre (« erlebte Rede »)

Il combine les particularités des discours rapportés direct et indirect, mais il est difficile souvent à analyser en l'absence de marques explicites de l'énonciation. Il est essentiellement littéraire.

lignes 12-13 : Avec

- *Die Hebamme, ..., sprach von jungem Blut und der Arglist der Welt*

on a un verbe du dire : sprach et son „objet“ syntaxique *von jungem Blut und der Arglist der Welt* constitue le contenu du discours sous une forme nominale sans doute résumée.

ligne 15 :

- *die jungen Witwen [...] meinten alle auf wüsten Inseln gelebt zu haben*

le locuteur L1 est le narrateur, le locuteur L2 est die Hebamme, le locuteur L3 est die jungen Witwen, le verbe introducteur est *meinen*. Schématiquement, la hiérarchie des énonciations est la suivante : (L1...(L2...(L3...)))

L'énoncé à l'infinitif constitue le contenu de la déclaration des veuves, l'explication qu'elles ont donné de leur état ;

lignes 33-34 :

- [sie, Die Marquise] *bat die Geburtshelferin, (...) sie nicht zu verlassen.*

Après *bitten* qui pourrait être considéré comme un verbe introducteur, le discours dont le locuteur est die Marquise, L2, l'allocutaire die Geburtshelferin, est à l'infinitif (par contrainte syntaxique) et donc non marqué : *sie nicht zu verlassen.*

3. Traitement bref de cinq sujets

L'exposé oral de grammaire ne dure pas plus de dix minutes ; chaque sujet ne peut donc donner lieu à un développement considérable (pour vous en persuader et vous repérer précisément relisez-vous à haute voix et chronométrez). L'entretien de dix minutes qui fait suite à l'exposé permet de préciser, rectifier, compléter... Pour prendre en compte de façon pratique

- 1) *cette limite de temps impérative,*
- 2) *la nature orale de l'épreuve de grammaire*

j'ai conçu différemment le traitement des cinq sujets ci-dessous, de façon plus plus brève, plus resserrée sur l'essentiel ; ils constituent des sortes de "drafts", devant mieux préparer à l'enregistrement de "fichiers son" dans les devoirs à renvoyer et, au-delà, à l'exposé de l'épreuve orale.

3.1 Etudiez les groupes verbaux dépendants dans le texte ci-dessous :

„Ich möchte Sie umarmen.“

Sie war es, das wußte er. Aber nicht, ob sie zu ihm sprechen oder einfach wieder verschwinden würde. Und nicht, was er tun sollte, außer zu warten. Und nicht, was er fürchtete und worauf er hoffte.

„Ich bin's“, sagte sie leise. „Bitte legen sie nicht auf.“

Obwohl er es gewußt hatte, erschrak er. Es war die Wirklichkeit ihrer Stimme hier in dem fremden Hotelzimmer, die ihn überwältigte. Sie gehörte nicht hierher, und doch war sie da. Sie hatte ihn verfolgt und gefunden, und meldete einen Anspruch an. Und mit der kleinen Verzögerung, die sein Herz brauchte, um auszusetzen und heftiger weiterzuschlagen, kam etwas über ihn wie eine Welle oder der Schatten ihres Körpers: es war ihre seinen Sinnen entzogene und doch fühlbare und übermächtige Anwesenheit in diesem Zimmer, die ihn umhüllte, und als er daraus auftauchte, hatte er keinen Atem mehr. „Sie sind aufgeregt“, sagte sie, „ich höre es, ich habe sie erschreckt.“

Es klang, als zögere sie weiterzusprechen, weil sie verstanden hatte, daß sie ihn schonen müsse. Doch dann sagte sie leise, fast flüsternd, als bäte sie um ein Einverständnis, etwas Verbotenes und Unerwartbares zu tun, und doch zugleich beruhigend, als wolle sie ihm helfen, aus seiner Übrümpelung herauszufinden: „Ich möchte Sie umarmen.“

Noch immer konnte er nicht antworten, gedemütigt durch seinen schweren Atem, der ihr verraten hatte, wie erregt er war, doch jetzt schon gebannt durch die verschwiegene und schwächliche Lust, die in ihm aufglimmte, zu wissen, daß sie wußte und hören konnte, in welchem Zustand sie ihn mit ihren Worten versetzt hatte, mit ihrem sanften zärtlichen Ton, der so tat, als sei alles, was sie sagte, nur ein Wunschtraum, ein schwebender, flüchtiger, vergehender Gedanke, der keinen Platz in der Wirklichkeit hatte und nur deshalb aussprechbar war, während doch zugleich diese zärtliche, entsagende Musik ihrer Stimme das Bild ihrer fleischigen Unterlippe [...] in ihm wachrief [...].

Dieter Weehrt, *Die Sirene. Eine Novelle* (1935)

Définition :

Les grammaires qui utilisent le terme de « groupe verbal » entendent par là un ensemble syntaxique / sémantique dont la base est un verbe conjugué. Le « groupe conjonctionnel » désigne un groupe verbal introduit par une conjonction (*weil, da, wenn, wie, indem...* qui ont un sens lexical) ; ce groupe est membre d'une unité supérieure dont il est dépendant: soit la phrase, soit un nom (un complexe nominal).

« groupe conjonctionnel » est équivalent à « proposition subordonnée conjonctive »

Le groupe verbal conjonctionnel allemand présente une autre caractéristique fondamentale: il se termine par un verbe conjugué :

während doch zugleich diese zärtliche, entsagende Musik ihrer Stimme das Bild ihrer fleischigen Unterlippe [...] in ihm *wachrief*

Selon ces critères, on **ne** parlera **pas** de « groupes conjonctionnels » à propos de :

a) groupes participiaux ou infinitifs

b) de groupes tels que :

(15-16) *als wolle sie ihm helfen, aus seiner Überrümpelung herauszufinden*

(21) *der so tat, als sei alles, was sie sagte, nur ein Wunschtraum*

(ici le verbe n'est pas le dernier élément du groupe et le premier n'est pas un subordonnant mais un marqueur de la comparaison, immédiatement suivi d'un verbe au subjonctif..

c) de groupes avec les opérateurs : **dass / (wie /) ob**, marqueurs de dépendance quasiment dépourvus de sens lexical ;

d) les groupes verbaux avec un (**pronom**) **relatif**

Inventaire des groupes conjonctionnels :

(5) *Obwohl er es gewußt hatte*, erschrak er

(11) *als er daraus auftauchte*, hatte er keinen Atem mehr.

(18) ...der ihr verraten hatte, *wie erregt er war*

(23-24) nur deshalb aussprechbar war, *während* doch zugleich diese zärtliche, entsagende Musik ihrer Stimme das Bild ihrer fleischigen Unterlippe [...] in ihm *wachrief*

Analyse de groupes conjonctionnels :

On se limitera à deux exemples typiques. On rappellera sur chaque exemple les trois caractéristiques définitoires et la fonction que le **groupe conjonctionnel** a dans la phrase dont il est un des constituants (= un des « compléments »).

(5) *Obwohl er es gewußt hatte*, erschrak er

La fonction du GV conjonctionnel est **circonstant** (= « complément circonstanciel »), elle signifie la concession.

(11) *als er daraus auftauchte*, hatte er keinen Atem mehr.

La fonction du GV conjonctionnel est **circonstant**, elle exprime une donnée temporelle unique (par opposition à *wenn* qui exprime une répétitivité).

(13) ... *weil sie verstanden hatte, daß sie ihn schonen müsse*

Le GV conjonctionnel est **circonstant** et exprime une cause.

Beaucoup considèrent encore comme « groupes conjonctionnels » les groupes verbaux subordonnés avec : **dass / wie / ob**. Nous avons analysé ces marqueurs de dépendance comme des **opérateurs** car ils sont quasiment dépourvus de sens lexical. Toutefois, en leur reconnaissant un sens relatif : « non interrogatif » pour **dass / wie** VS « interrogatif » pour **ob** on peut leur donner, à la limite, la nature de conjonctions.

Dans le texte, on peut alors relever les occurrences suivantes :

(1-2) das wußte er. Aber nicht, **ob** sie zu ihm sprechen oder einfach wieder verschwinden **würde**.

(13) ... weil sie verstanden hatte, **daß** sie ihn schonen **müsse**

(19-20) zu wissen, [**daß** sie wußte und hören **konnte**, in welchem Zustand sie ihn mit ihren Worten versetzt hatte, mit ihrem sanften zärtlichen Ton, der so tat,] ...

3.2 Etudiez la négation dans le texte ci-dessous :

Der Streit um das Kruzifix. Die Kirche bleibt im Dorf

[...] Das Bundesverfassungsgericht hat einen Paragraphen der bayerischen Schulordnung aufgehoben, der vorschreibt: « In jedem Klassenzimmer ist ein Kreuz anzubringen ». Denn jeder staatliche Zwang, Kinder "unterm Kreuz lernen" zu lassen, ist verfassungswidrig. Die Karlsruher Richter haben den vom bayerischen Kultusministerium erlassenen Kreuzesbefehl also nicht aus Daffke (1) für nichtig erklärt, sondern weil sie gar nicht anders konnten.

Kläger waren diesmal Eltern, die nicht wollten, daß ihre Kinder eine staatliche Pflichtschule besuchen, in der das Kruzifix zum obligatorischen Inventar gehört. In Bayern befinden sich solche Eltern naturgemäß in der Minderheit. Aber Minderheiten sind nun einmal das bevorzugte Schutzobjekt des Grundgesetzes, vor allem, wo es um die Freiheit des Denkens, Meinens und letztlich des Bekennens zu einem Glauben geht.

Die Mehrheit ist christlich und in Bayern ganz überwiegend katholisch. Ihr kommt die "positive Religionsfreiheit" voll zugute. Alle dürfen ihren Glauben ungehindert praktizieren. Die Eltern haben das Recht, über die Teilnahme ihrer Kinder am Religionsunterricht zu bestimmen. Er ist in den öffentlichen Schulen ordentliches Lehrfach.

Auswüchse dieser "positiven Religionsfreiheit" hat es im christlichen Europa seit rund zwei Jahrhunderten nicht mehr gegeben. Es wurden keine Hexen mehr verbrannt und keine Religionskriege mehr geführt. In Amerika allerdings gibt es Anzeichen für einen wiederauflebenden Religionswahn. Ärzte, die in Abtreibungskliniken arbeiten, werden von religiösen Fanatikern ermordet, Sekten geduldet, deren Angehörige ihre Kinder einer Heilbehandlung, entziehen.

Unser deutsches Problem bleibt vorerst noch immer die « negative Religionsfreiheit » : das Recht, bekennender Nichtchrist, Agnostiker oder Andersgläubiger zu sein und darin von Staats wegen oder der politischen Mehrheit wegen keine Nachteile erleiden zu müssen. Dieses Recht ist von der Verfassung als Minderheiten Grundrecht beschrieben und mit dem knappen Wort « unverletzlich » bewehrt. Es ist damit vor staatlichen Eingriffen noch stärker geschützt als das Grundrecht der Meinungsfreiheit, das seine « Schranken in den Vorschriften der allgemeinen Gesetze findet ... »

Dem Gebot staatlicher Enthaltensamkeit in Fragen der Religion entsprechen die Kirchenrechtsartikel der Weimarer Verfassung, die wortgleich in das Bonner Grundgesetz aufgenommen wurden: « Es besteht keine Staatskirche ... Die bürgerlichen und staatsbürgerlichen Rechte und Pflichten werden durch die Ausübung der Religionsfreiheit weder bedingt noch beschränkt. »

Wie also hätten die Verfassungsrichter anders entscheiden sollen, als sie es mit Mehrheit getan haben? Die Kernsätze ihres Beschlusses lauten: « Das Kreuz ist Symbol einer bestimmten religiösen Überzeugung und nicht etwa nur Ausdruck der vom Christentum mitgeprägten abendländischen Tradition ... Es wäre eine dem Selbstverständnis des Christentums und der christlichen Kirchen zuwiderlaufende Profanisierung des Kreuzes, wenn man es ... als bloßen Ausdruck abendländischer Tradition oder als kultisches Zeichen ohne spezifischen Glaubensbezug ansehen wollte. »

Hans Schueler , Die Zeit, Nr. 34, 18. 08. 1995

1) aus Daffka = nur zum Spaß.

1. Définitions

La question de « la négation » est ici posée dans sa généralité ; elle invite à rendre compte de toutes les formes de négation présentes dans notre texte.

On peut s'en tenir d'abord à repérer les différents signes lexicaux ou marques de négation, appelés aussi « négateurs ». Parmi la douzaine d'occurrences que présente notre texte, on en identifie quatre différentes : *nicht* et *keine*, mais aussi : *un-*, *Nicht-* et *weder*.

On prendra ensuite en compte la portée de la négation comme second critère ; on sait que les grammaires distinguent traditionnellement deux types de négation : l'une à portée restreinte, « partielle », l'autre à portée plus globale.

Nous organiserons notre exposé suivant ce critère syntaxique et fonctionnel. Et nous analyserons l'effet de sens de chaque type, la place, la forme et l'accent des marqueurs.

2. Les deux types de négation

2.1. La négation à portée restreinte, « partielle »

Nous relevons deux termes à sens négatif au niveau lexical : *un-* et *Nicht-* ; dans les lexèmes complexes *ungehindert* et *unverletzlich*, *un-* entre en tant que suffixe dans une relation de dérivation. *Nicht-* est un lexème accentué, le premier constituant du lexème composé *Nichtchrist* ; c'est un déterminant ; sur le plan sémantique, il n'exprime cependant pas une sous-classe de *Christ*, mais son contraire (exactement, son opposé négatif).

Les autres négateurs se situent dans le cadre de la phrase ; sur le plan syntaxique, ils font partie d'un de ses constituants. Il s'agit de :

nicht aus Daffke (6) ; [*Es wurden*] *keine Hexen mehr* [*verbrannt*] (21-22) ; [*Es wurden*] *keine Religionskriege mehr* [*geführt*] (22-23) ; [*Es besteht*] *keine Staatskirche* (38-39).

Ces négateurs *nicht*, *keine ... mehr* (x 2) et *keine* portent respectivement sur le GPrépositionnel *aus Daffke* et les G Nominaux *Hexen* et *Religionskriege* ; au niveau sémantique, les négateurs présentent de la façon négative l'ensemble qui les suit ; l'opposition négative VS positive des termes s'établit ainsi :

(*nicht aus Daffke*) vs (\emptyset *aus Daffke*) ; (*keine Hexen mehr*) vs (\emptyset *Hexen*) ; (*keine Religionskriege mehr*) vs (\emptyset *Religionskriege*) ; (*keine Staatskirche*) vs (*eine Staatskirche*). On voit ainsi une opposition d'opérateurs *keine ... mehr* vs \emptyset et *k-* vs *eine*.

2.2 La négation à portée globale / « totale »

Au niveau syntaxique, le négateur se trouve devant une partie de la phrase ou de la proposition, appelée *le rhème* (J. M. Zemb) ; le rhème incluse logiquement la partie personnelle du verbe. *Le thème* est la partie qui désigne un objet dont on dit quelque chose ; le rhème est ce qu'on en dit (càd l'ensemble qui lui attribue une information conceptuelle). Dans la proposition de la ligne 7 : *weil sie gar nicht anders konnten*, le thème est *sie* ; le négateur *gar nicht* est situé devant le rhème *anders könn-*.

Gar module *nicht* avec le sens d'un degré élevé, équivalent de *absolut*.

Ici ce qui est nié, c'est un rapport positif entre *sie* et (*anders könn-*) ; pour les juges, il y a impossibilité totale de faire autrement ; en d'autres termes, la négation porte sur le rapport entre le thème et le rhème.

Le même type de négation se retrouve lignes 20-21 : [*Auswüchse (...) Jahrhunderten*] *nicht mehr gegeben* [*hat*] le négateur *nicht mehr* porte sur un rhème réduit à sa base verbale : *gegeben hab-*. Ce qui est nié, c'est l'attribution d'une existence pour des excès de cette „liberté positive de religion“...

Dans la phrase : *Das Kreuz (...) nicht etwa nur Ausdruck der vom Christentum mitgeprägten abendländischen Tradition ist* (ligne 45), *nicht* porte sur le prédicat qui le suit (= GN + sein)

et plus exactement sur son rapport au thème (*das Kreuz*) ; en d'autres termes, **nicht** rend ce rapport négatif.

Le négateur **weder** (l. 40) fonctionne toujours de pair avec **noch** (l. 41) ; **noch** ne prend son sens négatif que par sa relation avec **weder** ; ils forment une structure de négation particulière où deux négations sont présentées en parallèle et à parité d'importance ; l'un et l'autre portent sur un rhème réduit à sa base verbale : **weder bedingt werden, noch beschränkt werden** et nient leur rapport à un thème commun : Die bürgerlichen und staatsbürgerlichen Rechte und Pflichten durch die Ausübung der Religionsfreiheit.

3. Conclusion

Le nombre de négateurs est très réduit ; il comprend le morphème préfixe **un-** et le lexème déterminant **Nicht-** en composition (*Nichtchrist*) ; les lexèmes simples **nicht, kein** ou **k(ein)** ou, absent de notre texte, **unmöglich** ; les lexèmes composés **nicht ... mehr, kein ... mehr** et les lexèmes doubles **weder ... noch**.

En fait, on ne peut parler de « négation de phrase » au sens strict, puisqu'un négateur n'affecte jamais l'ensemble d'une phrase, mais seulement la relation entre deux de ses parties principales : le thème et le rhème ; dès lors la négation a une dimension également sémantique et pragmatique. Quand le négateur est incident à un seul constituant de la phrase, mais autre que le verbe, il présente la valeur négative de cet élément, toujours opposable à sa valeur positive.

Le nombre de termes et de phrases négatifs est très minoritaire dans les discours et les textes (cela explique sans doute que ce soient des formes marquées).

3.3 Etudiez les Participes et Groupes Participiaux dans le texte ci-dessous

Was mich selber betrifft, so setzte Austerlitz, nachdem er länger eingehalten hatte, seinen Bericht fort, ich habe damals in meiner ersten Pariser Zeit wie später auch in meinem Leben mich bemüht, den Blick nicht von den Gegenständen meines Studiums zu heben. Unter der Woche ging ich tagtäglich in die Nationalbibliothek in der rue Richelieu, wo ich meist bis in den Abend hinein in stummer Solidarität mit den zahlreichen anderen Geistesarbeitern an meinem Platz gesessen bin und mich verloren habe in den kleingedruckten Fußnoten der Werke, die ich mir vornahm, in den Büchern, die ich in diesen Noten erwähnt fand, sowie in deren Anmerkungen und so immer weiter zurück, aus der wissenschaftlichen Beschreibung der Wirklichkeit bis in die absonderlichsten Einzelheiten, in einer Art von ständiger Regression, die sich in der bald vollkommen unübersichtlichen Form meiner immer mehr sich verzweigenden und auseinanderlaufenden Aufzeichnungen niederschlug. Neben mir saß ein älterer Herr mit sorgsam gestutztem Haar und Ärmelschonern, der seit Jahrzehnten an einem Lexikon zur Kirchengeschichte arbeitete, in welchem er bis an den Buchstaben K gelangt war und das er also nie würde zu Ende bringen können. Mit einer winzigen, geradezu gestochenen Schrift füllte er, ohne je zu zögern oder etwas durchzustreichen, eine seiner kleinen Karteikarten nach der anderen und legte sie dann nach einer genauen Ordnung vor sich aus. Irgendwann später, sagte Austerlitz, habe ich einmal in einem kurzen Schwarzweißfilm über das Innenleben der Bibliothèque Nationale gesehen, wie die Rohrpostnachrichten aus den Lesesälen in die Magazine sausten, entlang der Nervenbahnen sozusagen, und wie die in ihrer Gesamtheit mit dem Bibliotheksapparat verbundenen Forscher ein höchst kompliziertes, ständig sich fortentwickelndes Wesen bilden, das als Futter Myriaden von Wörtern braucht, um seinerseits Myriaden von Wörtern hervorbringen zu können. Ich glaube, daß dieser von mir nur ein einziges Mal gesehene, in meiner Vorstellung aber immer phantastischer und ungeheuerlicher gewordene Film den Titel *Toute la mémoire du monde* trug und daß er gemacht war von Alain Resnais. Nicht selten beschäftigte mich damals die Frage, ob ich mich in dem von einem leisen Summen, Rascheln und Räuspern erfüllten Bibliothekssaal auf der Insel der Seligen oder, im Gegenteil, in einer Strafkolonie befand, eine Frage, die mir auch im Kopf herumging an jenem mir besonders in Erinnerung gebliebenen Tag, an dem ich von meinem zeitweiligen Arbeitsplatz in der Manuskripten und Dokumentensammlung im ersten Stock eine Stunde vielleicht hinüberblickte auf die hohen Fensterreihen des jenseitigen Traktes, in denen die dunklen Schieferplatten des Daches sich spiegelten, die schmalen ziegelroten Kamine, der strahlende eisblaue Himmel und die blecherne schneeweiße Wetterfahne mit der aus ihr ausgeschnittenen, blau wie der Himmel selbst aufwärts segelnden Schwalbe. Die Spiegelbilder in den alten Glasscheiben waren etwas gewellt oder gekräuselt, und ich weiß noch, sagte Austerlitz, daß mir bei ihrem Anblick aus irgendeinem mir unbegreiflichen Grund die Tränen gekommen sind.

W.G. Sebald (1944-2001), Austerlitz, Hanser, München/Wien, 2001, S. 366368

[Préalables : on ne peut traiter d'une part « les Participes » et d'autre part « les Groupes Participiaux » dans le texte. Les candidats avisés auront sans doute l'idée de renoncer à étudier tous les Participes du texte et de ne retenir que les Participes des (de tous les) Groupes Participiaux du texte.

Les nombreux Groupes Participiaux que l'on trouve dans le texte (x 17) ne posent aucune difficulté majeure, sauf peut-être erwähnt (ligne 10), gewellt et gekräuselt (lignes 46-47) qui sont les seuls situés ailleurs que dans un groupe nominal. Tous les autres, en effet, sont des constituants de GN, en fonction d'épithète ; aucun ne constitue un groupe autonome en fonction d'apposition ou en attaque de phrase avec une fonction circonstancielle. L'attention portera donc surtout sur l'identification des divers groupes et leur délimitation. La

présentation n'est en rien problématique ; la pire serait naturellement d'aborder chaque groupe l'un après l'autre dans l'ordre d'apparition dans le texte...]

1) Introduction

- Les groupes participiaux – désormais GPart – sont des groupes dérivés à partir de groupes verbaux : le verbe y est en position finale précédé de ses compléments ; la base du Gpart est un lexème verbal non conjugué qui se présente sous deux formes : le Participe 1 (Part 1) ou le Participe 2 (Part 2) ;
- les Participes expriment seulement la catégorie de l'aspect (Aspekt) et aucune notion de temps (raison pour laquelle on a abandonné la terminologie ancienne « Participe présent » et « Participe passé ») ni de mode. C'est l'aspect qui fait la différence entre les deux Participes : le Part 1, marqué par l'affixe **-end**, exprime l'aspect processuel, l'idée d'un procès en cours ; le Part 2, exprime l'aspect accompli, l'idée d'un procès présenté comme achevé au moment où on le situe ;
- le Part 2 est marqué par des affixes qui varient selon les verbes (faibles, forts ou mixtes ; accentués ou non sur la première syllabe), schématiquement : [(ge-) ...-t] ; [(ge-)... (changement de voyelle)... -en / -t].
- Dans une forme verbale composée telle que « *eingehalten hatte* » (ligne 2), *eingehalten* est la partie non conjuguée, le Part 2.

- Exemples de dérivation :

(dass) jener Tag mir besonders in Erinnerung bleib-
GPart 2 <— mir besonders in Erinnerung ge-bl-ie-b-en
GPart 1 <— mir besonders in Erinnerung bleib-end

- Nous examinerons les GPart 2, de loin les plus nombreux (x 12), puis les GPart 1 (x 5). Dans les diverses séquences du texte, nous transcrivons les GPart en gras.

1. Les groupes participiaux 2 (GPart 2)

a) 3 GPart 2 ne sont pas membres d'un groupe nominal : « *in den Büchern, die ich in diesen Noten erwähnt fand* » (ligne 10) et « *Die Spiegelbilder in den alten Glasscheiben waren etwas gewellt oder gekräuselt* » (lignes 46-47). **NB Vous n'en traiterez qu'un seul à titre d'exemple!**

La base **erwähn-t** est un Part 2 dérivé du verbe *erwähn-en* ; l'aspect est accompli ; il a comme complément circonstanciel le GPrép « *in diesen Noten* ». La fonction syntaxique du GPart 2 est attribut de l'objet « *Bücher* », qui est repris par le pronom relatif « *die* ».

gewellt et **gekräuselt** (affixes : *ge-...-t*) sont dérivés respectivement de *well-en* et de *kräusel-n* avec une valeur d'accompli. On a affaire à deux bases de groupe déterminées par le même modulateur « *etwas* ». Les GPart 2 *etwas gewellt* oder *gekräuselt* entrent en relation avec la base verbale *sei-n* (« *waren* ») et ont la fonction d'attribut du GN sujet « *Die Spiegelbilder in den alten Glasscheiben* ».

b) Le GPart 2 « **kleingedruckt** » (ligne 8) offre la particularité d'être écrit comme un terme composé, mais cela n'est en rien significatif ; le GPart 2 est dérivé de « *klein druck-* » avec les affixes : (*ge-...-t*) et il a la valeur d'accompli. ; *klein*, adjectif de verbe, détermine la base *gedruckt*. Le GPart 2 est un constituant de GN où il détermine (avec la fonction d'épithète) le nom « *Fußnoten* ».

Deux autres GPart 2 présentent les mêmes caractéristiques : « *sorgsam gestutzt* » (ligne 16) et « *geradezu gestochen* » (ligne 20). **Gestutzt** est dérivé de *stutz-en* et **gestochen** du verbe fort

stech-en (affixes : ge-...o-...-en).

c) 6 GPart 2 (lignes 27 à 44) présentent une structure interne plus complexe.

Ex. « mit dem Bibliotheksapparat verbunden- » (ligne 27) ; le GPart 2 a la fonction d'épithète à l'intérieur du GN dont il spécifie la base.

Le Part 2 **verbunden** (affixes : -u- ...-en) est dérivé du verbe fort verbind-en ; cette base est déterminée par un GPrép et un second GPrép à base « in » détermine le premier ensemble (GPrép + Part 2).

Les 5 GPart 2 qui suivent ont eux aussi la fonction d'épithète à l'intérieur d'un GN, et un aspect accompli. Les groupes à base **gesehen** (affixes : ge-...-en), et **geworden** (affixes : ge-...o-...-en) sont en relation épithète avec la même base nominale « Film » (lignes 30-32).

Les relations entre leurs divers constituants peuvent être schématisées par des parenthèses : (von mir (nur ein einziges Mal (gesehen)))e [Film], (in meiner Vorstellung aber (immer phantastischer und ungeheuerlicher (geworden)))e Film ».

Dans le GPart 2 à base **erfüll-t** : « von einem leisen Summen, Rascheln und Räuspern erfüllt » (lignes 34-35) le GPrép à base « von » exprime l'agent du procès accompli (erfüllt).

Le GPart 2 à base **geblieben**, verbe fort (affixes : ge-...ie-...-en), présente les relations internes suivantes « an jenem (mir (besonders (in Erinnerung (geblieben)))en Tag » (ligne 38).

Enfin, le Part 2 **ausgeschnitten** est dérivé du verbe fort aus.schneid-en avec les affixes (ge-...-i-...-en) ; il est spécifié par le seul GPrép « aus ihr » : « (aus ihr (ausgeschnitten))en... Schwalbe » (ligne 44).

2. Les groupes participiaux 1 (GPart 1)

Peu nombreux dans ce texte (5 sur 17), marqués par le suffixe **-end**, ils expriment de façon spécifique à leur nature un aspect processuel (on dit aussi « cursif » ou encore « non accompli »), l'idée d'un procès en cours de réalisation.

Ils sont tous membres de groupes nominaux et ont une fonction d'épithète. Les deux premiers, sur un même plan puisque coordonnés, ont le même modulateur « immer mehr » et qualifient la même base nominale « Aufzeichnungen » :

« (immer mehr (sich verzweigend))en und (auseinander(laufend))en Aufzeichnungen » (lignes 14-15).

Ligne 28, dans la séquence « ein höchst kompliziertes, ständig sich fortentwickelndes Wesen », le Part 1 est une base complexe qui se décompose comme suit :

[(sich (fort(entwickel)))nd].

« der strahlende eisblaue Himmel » (ligne 43) : le GPart 1 strahlend se réduit à sa seule base et détermine (fonction épithète) l'ensemble « eisblaue Himmel ». Le dernier GPart 1 ne présente que la difficulté de sa limite gauche : « blau wie der Himmel selbst (aufwärts (segelnd))en Schwalbe » (lignes 44-45)

3) Pour conclure

Ce texte est un reflet de la fréquence prédominante du GPart 2 sur GPart 1. Une très forte majorité des GPart se situe au sein de groupes nominaux où ils ont une fonction épithétique, qualifiant ou identifiant la base nominale. Les autres fonctions rencontrées sont : attribut du sujet et attribut de l'objet.

Aucun GPart n'a une autre des fonctions possibles : circonstant ou apposition ; aucun ne se trouve dans le rôle d'une base nominale (ex. der Angesprochene). On n'a pas non plus trouvé

un exemplaire de ces GPart lexicalisés comme abwesend, verstohlen ou ein Bekannter.

3.4 Etudiez **Les Groupes prépositionnels** dans le texte ci-dessous :

In Mannhattans Wunderwald

Das neue Museum of Modern Art in New York will die Geschichte der Kunst umschreiben. (*Die Zeit* Nr. 48, 18. November 2004, S. 61)

[...] Über ein Jahr lang haben die Kuratoren des MoMA unter Leitung von John Elderfield darum gerungen, ihre Gemälde und Skulpturen in eine neue Ordnung zu bringen und so die Kunstgeschichte anders zu erzählen als bisher. Wer nun mit der Rolltreppe hinauffährt, in den fünften Stock, wo der Rundgang mit der klassischen Moderne beginnt, der stößt schon im Treppenhaus auf das erste Bild, doch ist es keine der berühmten MoMA-Kunsbomben, sondern Antikriegspropaganda, ein Werk des Mexikaners José Clemente Orozco – eine Welt in Ketten.

Nur ein paar Schritte weiter das Gegenbild: Rousseaus Traum vom Paradies, seine staunend glotzenden Löwen, der blasse Mond und mittendrin im Blütengebüsch die nackte Weiße auf rotem Samtfauteuil. Ein Bild, das von neuer Unschuld träumt, von der Rückkehr zum Ursprung – und das sich selbst als Sofatraum entlarvt.

So ist für den Besucher schon gleich zu Beginn die gesamte Moderne umrissen, von der Verzweiflung am irdischen Dasein bis zur Flucht in eine bitterschöne Vollkommenheit. Damit aber die Inszenierung nicht gar zu gravitatisch wirkt, zeigt uns das MoMA mit dem ersten Bild im ersten Ausstellungssaal auch gleich die Glitzerseite der Kunst – in Gestalt des Sammlers, Händlers, Kurators Félix Fénéon, gemalt von Paul Signac. Eingetaucht in einen irren Strudel der Farben, steht er da mit einem Ziegenbart, in der rechten Hand eine Orchidee, in der linken den Zylinder – wie ein Zauberer der Augenlust, ein Vorbote all jener Künste, die sich in den neuen MoMA-Räumen zum Bild des 20. Jahrhunderts fügen. Oder besser: die sich nicht mehr fügen.

Zwar läßt sich das Signac-Gemälde als Allegorie für das Flatterhafte der Moderne lesen, aber mehr noch als Symbol für eine andere freiere Ordnung im MoMA. [...]

1) Définition

le Groupe prépositionnel est un groupe dont la base est une préposition et dont le membre constituant / l'expansion peut être un GN, un pronom, un adverbe déictique, un Groupe infinitif ou un Groupe verbal introduit par *dass*.

Dans le texte, les Groupes prépositionnels sont extrêmement nombreux, pas moins de 30 pour 23 lignes. Faute de temps suffisant, on n'en soumettra à l'analyse que quelques specimens.

2) Analyse syntaxique

a) les Groupes prépositionnels les plus courts sont constitués d'une préposition qui en est la base et d'un groupe nominal qui la détermine ; ex. (**mit** der Rolltreppe).

Deux groupes, *darum* (ligne 2) et *bisher* (ligne 3) sont des compositions :

darum = da + **um**, où da(s) est un pronom, *um* une préposition ;

bisher = **bis** + her, où her est un déictique, *bis* une préposition.

b) Les Groupes prépositionnels longs sont plus complexes par le nombre et/ou le type de membre de la préposition. Le groupe peut être constitué d'une préposition, sa base, et d'un Groupe Nominal élargi par une expansion ; ex.:

(lignes 3-4) **in** [den (fünften Stock, (wo der Rundgang mit der klassisch. Moderne beginnt))]

(lignes 23) **als** [Symbol (für eine andere freiere Ordnung im MoMA)]

Deux ensembles présentent la particularité de constituer un système bipolaire fait de deux Groupes prépositionnels interdépendants, dont aucun ne peut être facultatif ; sur le plan sémantique, le système exprime une origine et un but comme deux limites :

(lignes 10-11) (von der Rückkehr) (zum Ursprung)

où **von** est déterminé par le GN (d- Rückkehr) et **zu** par le GN (d- Ursprung) ;

(lignes 12-13) (von der Verzweiflung am irdischen Dasein) (bis zur Flucht in eine in eine bitterschöne Vollkommenheit)

où **von** est déterminé par le GN (der Verzweiflung am irdischen Dasein), alors que **bis** est déterminé par le GPrép (zur Flucht in eine in eine bitterschöne Vollkommenheit), dans lequel **zu** a pour expansion le GN (d- Flucht in eine in eine bitterschöne Vollkommenheit).

A deux exceptions près – celles de *darum* et de *von der Rückkehr zum Ursprung* – tous les GPrép courts et longs que nous venons d'examiner ont la propriété commune d'être des constituants facultatifs de la phrase.

Or il est aussi des GPrép dont la présence est obligatoire : sans eux, la phrase qui les contient perdrait et son sens et sa correction syntaxique. Leur fonction est requise par une réaction verbale surtout. Ainsi:

- ((lignes 1-2) Über ein Jahr lang haben die Kuratoren (...) darum gerungen, ihre Gemälde und Skulpturen in eine neue Ordnung zu bringen

La préposition **um** est dans la réaction du verbe *ringen* ; le pronom *da*, cataphorique, annonce l'expansion de **um**, savoir le groupe infinitival (ihre Gemälde und Skulpturen in eine neue Ordnung zu bringen).

- (lignes 4-5) der stößt schon im Treppenhaus auf das erste Bild

auf est dans la réaction du verbe *stößen* ; (auf das erste Bild) est le premier complément obligatoire de *stößen* : *der stößt schon im Treppenhaus est agrammatical.

- (ligne 10) Ein Bild, das von neuer Unschuld träumt, von der Rückkehr zum Ursprung

les deux groupes à base **von** sont obligatoires et dépendants de la réaction du verbe *träumen* (lequel pourrait se placer après *Ursprung*).

Même explication pour *von Paradies* dans (8) Rousseaus Traum vom Paradies, à ceci près que la rection est celle du nom déverbatif *Traum*, identique à celle du verbe dont il est dérivé.

3. Conclusion

Les deux tiers des Groupes prépositionnels de ce texte présentent une structure simple associant une préposition et un Groupe Nominal – soit une base et un membre.

On a pu, par ailleurs, observer deux groupes associant, dans une composition, une préposition et un pronom ou un déictique.

On ne peut pas assigner automatiquement la fonction de “circonstant” aux Groupes prépositionnels: dans leur grande majorité ce sont des groupes libres, « circonstanciels », mais un Groupe prépositionnel peut être l’élément rectionnel, obligatoire, d’un verbe ou d’un nom ; on en trouve cinq exemples dans le texte ; leur fonction est alors celle d’un *actant*.

3.5 Etudiez **le passif** dans le texte ci-dessous :

Am 20. Oktober 1932 konnte die Firma Moll & Schneider, Inh. Friedrich Salomon Kusel, auf ihr sechzigjähriges Bestehen zurückblicken. Am gleichen Tag erschien eine Würdigung des Unternehmens im Tagesanzeiger der süddeutschen Kleinstadt, der sich in der Hauptsache mit lokalen Belangen befaßte und aus politischer Zurückhaltung nur selten, und dann zur Mäßigung mahnend, hervortrat. Die Würdigung schloß mit den folgenden Worten: "Größte Anerkennung muß dem derzeitigen Inhaber, Herrn Friedrich Kusel, gezollt werden, der unermüdlich alles daran setzt, trotz der ungünstigen Wirtschaftslage der Belegschaft von Moll & Schneider ihren Arbeitsplatz zu erhalten. In diesem Bestreben prägt sich auch Herr Kusels oft bewiesenes soziales Bewußtsein aus. Wir beglückwünschen ihn heute im Namen seiner Mitbürger aufrichtig und wünschen ihm noch viele segensreiche Jahre." Am nächsten Tage veröffentlichte die in der nahen Landeshauptstadt erscheinende nationalsozialistische Tageszeitung Die Wache unter der Schlagzeile "Jüdische Geschäfte sabotieren Wirtschaft" eine Liste von Unternehmen, die jüdische Namen trugen und nach Aussage des Berichterstatters "trotz hochbefriedigendem Geschäftsgang die Arbeitsstunden ihrer Arbeiter und Angestellten dermaßen gekürzt haben, daß diese mit Frauen und Kindern dem Hunger ausgeliefert sind". Die Firma Moll & Schneider war in der Liste des Berichterstatters nicht aufgeführt. Der Liste folgte aber eine Mitteilung der Redaktion, die aus zwei Sätzen bestand: "Wir erfahren soeben, daß auch die bekannte Firma Moll & Schneider vor weitgehenden Kürzungseingriffen steht. Bekanntlich handelt es sich hier um ein jüdischgetarntes Unternehmen, dessen Alleinbesitzer der Millionär Friedrich Salomon Kusel ist." Von dieser Mitteilung der Wache in Kenntnis gesetzt, gab Friedrich Kusel, der weder Entlassungen noch Kürzungen der Arbeitszeit vorgenommen hatte, seiner Empörung dadurch Ausdruck, daß er den Zeitungsausschnitt vervielfältigen und sowohl in den Kontorräumen wie auch allenthalben in den Betriebsplätzen der Firma anshlagen ließ, nachdem er eigenhändig mit breitem Rotstift das einzige Wort "Lüge" darüber geschrieben hatte. Er befragte auch seinen Schulfreund und Anwalt Wolfgang Imhoff, ob er nicht die Wache zwingen könne, eine Berichtigung zu veröffentlichen. Imhoff schüttelte den Kopf und sagte nur: "Laß die Händ' weg, Fritz. Mit Kot macht man sich schmutzig."

Paul Schrag, Heimatkunde, Kindle

1. Définitions

Sur le plan sémantique, le passif exprime une perspective particulière : celle dans laquelle un patient, ce qui subit / a subi un procès, est mis au premier plan. Dans la perspective inverse – à l’actif – c’est un agent, un acteur, une cause du procès qui sont mis en avant.

Sur le plan morpho-syntaxique, le patient correspond au sujet grammatical, c’est lui qui subit l’action : Die kleine Tochter wird operiert. Mir wurde das Fahrrad gestohlen. L’agent, introduit par *durch* ou *von*, est facultatif.

Le passif est une structure qui requiert < un sujet + auxiliaire *werd-* + un participe 2 >.

Le passif ainsi défini est qualifié de “ passif processuel ” (ou “ passif d’action ”) ; le texte en fournit une seule occurrence, ligne 6.

De nombreuses grammaires retiennent aussi une autre idée, une autre forme de passif sous la dénomination de “ passif résultatif ” ou de “ passif-bilan ” (ou “ passif d’état ”) ; elle apparaît sous une forme conjuguée de *sein* associé à un participe 2. En fait, *sein* à la place de *werden* exprime une perspective différente : celle où est présenté **le résultat** d’un procès subi par un patient (au sens large, pas forcément une personne). Sie war operiert. Das Fahrrad war gestohlen. Nous en comptons deux occurrences dans le texte : lignes 15-17.

2. Le passif processuel —

La seule occurrence du texte se trouve (ligne 6) :

/ Größte Anerkennung muß dem derzeitigen Inhaber, Herrn Friedrich Kusel, **gezollt werden** /.

Le sujet grammatical / Größte Anerkennung / subit le procès qu’exprime le noyau verbal / *gezollt werden* / : cette forme de passif (Participe 2 + *werd-*) est ici à l’infinitif sous l’aspect non accompli ; l’aspect accompli serait “ *gezollt worden sein* ”. On note que le Participe 2 de *werd-* a la forme *worden*. Il n’y a pas dans cette occurrence de “complément d’agent”.

3. Le passif résultatif —

Les deux occurrences en sont : (lignes 15-17)

/ eine Liste von Unternehmen, die ...die Arbeitsstunden ihrer Arbeiter und Angestellten dermaßen gekürzt haben, daß diese mit Frau und Kindern dem Hunger ausgeliefert sind. / et / Die Firma Moll & Schneider war in der Liste des Berichterstatters nicht aufgeführt./

Le passif résultatif est une forme du type (Part 2 + *sei-*), que l’on peut analyser comme une structure attributive signifiant un état, une qualité ; le Part 2 (avec la valeur constante d’un procès accompli) y a la fonction d’attribut du sujet : “ die Arbeiter und Angestellten sind dem Hunger ausgeliefert ” et “ Die Firma war nicht aufgeführt. ”

On relève l’absence de complément d’agent. Ainsi sont mis en lumière les victimes d’un processus sans qu’en soient mentionnés les acteurs, les agents. Le passif est ici la forme d’expression adéquate aux événements historiques relatés.

4. Un Groupe Participial peut être dérivé d’un passif —

L’analyse du Groupe Participial à base *gesetzt* (ligne 21) :

Von dieser Mitteilung der Wache in Kenntnis gesetzt, gab Friedrich Kusel ... seiner Empörung Ausdruck ...

montre qu’il est dérivé à partir d’un prédicat au passif processuel :

Friedrich Kusel wurde von dieser Mitteilung der Wache in Kenntnis gesetzt ;

gesetzt est le Participe 2 associé dans la forme passive à *wurde*. Ce passif est au temps passé et à l’aspect non accompli. De ce fait, l’ensemble du Groupe Participial a une valeur

aspectuelle de non-accompli.

5. Conclusion

Les trois dénominations : “ passif ”, “ processuel ” et “ résultatif ” correspondent à l’idée de « subir un procès » ou à l’idée de « résultat d’un procès subi ». Sur le plan communicatif ou textuel s’instaure une perspective particulière où le *patient* (correspondant au sujet grammatical) est mis au premier plan et l’agent (quand il est mentionné) est mis au second plan ; c’est un renversement de la perspective qui est, de loin, la plus fréquente dans le discours – même si en allemand et en anglais l’usage du passif est beaucoup plus fréquent qu’en français. D’où il résulte parfois des difficultés de traduction pour conserver le *patient*. au premier plan.

6. Deux compléments éventuels à la question

L’idée de passif ainsi défini peut aussi être rendue par certaines structures de l’actif. Par ex.

- une *construction réfléchie* (*Das wird sich schon finden ; Diese Zeitung verkauft sich gut ; Die Tür lässt sich nicht mehr schließen*) ;
- *sein* + *groupe infinitif* avec **zu** (*Der Wagen ist bald zu verkaufen*) ; ou bien avec **es gibt** + *groupe infinitif* avec **zu** : (*Es gibt viele Leute zu transportieren*) ;
- la construction *gehören* + **Participe 2** (*Deine Hose gehört jetzt gewaschen*) ;
- les adjectifs dérivés avec les *suffixes* **bar**, **-lich** ou **-wert** (*tragbar ; leserlich ; liebenswert* = das getragen / gelesen / geliebt / werden kann).

La structure « *Es wurde aber viel gelacht* » n’est pas une phrase “au passif” en dépit de la présence de « **Participe 2 + werd** » ; pour plusieurs raisons :

- 1) elle ne contient aucun ensemble en fonction de sujet (ici, **es** n’est pas un pronom, pas un substitut ni un anaphorique), il n’est présent que pour occuper la première place et permettre la place V2 du verbe ; à preuve, il disparaît dans “ *Gestern wurde aber viel gelacht* ” où *gestern* occupe cette première place ;
 - 2) comme il n’y a pas de patient, il n’y a pas de procès subi et donc pas d’expression sémantique du passif ;
 - 3) avec : *es wurde gelacht ; es wurde gegessen ; “ es wurde baden gegangen ”* (Nietzsche), on a affaire à une tournure sans sujet, sans patient, avec un **Participe 2** associé à *werd-*.
-

4. Devoirs à renvoyer : écrit et oral (nouveau)

l'exposé oral de grammaire ne dure pas plus de **dix minutes** ; chaque sujet ne peut donc donner lieu à un développement considérable (pour vous en persuader et vous repérer précisément relisez-vous à haute voix et chronométrez). L'entretien de **dix minutes** qui fait suite à l'exposé permet de préciser, rectifier, compléter... J'ai reçu l'année passée des devoirs dont la longueur variait de quatre à... vingt pages. Pour prendre en compte de façon pratique

3) cette limite de temps impérative,

4) la nature orale de l'épreuve de grammaire

j'ai conçu différemment les devoirs et corrigés pour cette session 2008, bénéficiant d'un nouveau support technique du CNED .

Il vous est ainsi proposé :

2 devoirs à traiter

- avec un sujet sous forme de "draft écrit" + un sujet sous forme de "fichier son" enregistré,

- avec un sujet sous forme de "fichier son enregistré"

2 corrigés sous forme

- de "draft écrit" et de compte rendu critique du "fichier son" enregistré,

- de compte rendu critique du "fichier son" enregistré

L'accès au forum.
